

# L'écho de Caden



Mairie de Caden  
Tél. 02 97 67 82 20

Bulletin  
Municipal  
Janvier 2019

**N° 83**



<b>LE MOT DU MAIRE .....</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSIONS ET SYNDICATS .....</b>	<b>PAGE 5</b>
<b>MÉDIATHÈQUE .....</b>	<b>PAGE 8</b>
<b>SIVU POUR LES ÉCOLES DE MALANSAC ET CADEN .....</b>	<b>PAGE 9</b>
<b>LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS .....</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>PAGE 22</b>
<b>EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS .....</b>	<b>PAGE 28</b>
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES .....</b>	<b>PAGE 34</b>
<b>ETAT CIVIL 2018 .....</b>	<b>PAGE 36</b>
<b>CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2019 .....</b>	<b>PAGE 37</b>



*Nous voici à l'aube de 2019, laissant 2018 et son cortège de joies mais aussi de peines. Cette fin d'année aura été marquée par des événements importants : manifestations en faveur du pouvoir d'achat, insécurité, violences... Nous sommes interpellés par ces actes qui nous font prendre conscience de la difficulté de beaucoup de nos concitoyens dans la vie de tous les jours. Il nous faut agir dans la proximité et la réalité quotidienne, être solidaire pour contribuer à vaincre la solitude et la précarité.*

*Il nous faut toujours regarder vers l'avenir avec optimisme, le construire ensemble pour nous tous, nos enfants, notre société. C'est bien ensemble qu'il nous faut avancer grâce à la qualité de toutes nos actions : élus, familles, activités professionnelles, engagements associatifs, bénévoles...*

*Je remercie chaleureusement ceux et celles qui participent par leurs actions et leur dévouement au maintien de la qualité de vie au sein de notre collectivité.*

*La municipalité s'efforce de répondre aux attentes de l'ensemble de la population, d'être attentive au bien-vivre ensemble, d'inscrire le développement de notre commune au service de tous.*

**Nos actions 2018 sont allées dans ce sens :**

- ▶ Création commerce de proximité (pizzeria) et logement au cœur du bourg
- ▶ Entretien des bâtiments communaux : commerces et logements

*Poursuite de l'aménagement du bourg :*

- Enfouissement des réseaux rue Traversière et des Frères de Lamennais
- Sécurité des piétons
- Fleurissement
- ▶ Urbanisme : réflexion sur PLU intercommunal
- ▶ Réalisation du programme annuel d'entretien de la voirie

**Nos actions 2019 porteront sur :**

- ▶ La poursuite de rénovation des bâtiments communaux :
  - Locatifs rue Jeanne d'Arc
  - Travaux au local du stade (terrain des sports) pour le rendre plus fonctionnel : cuisine, toilettes...
- ▶ Installation par Orange d'une antenne sur le site du local technique pour assurer une meilleure couverture du réseau téléphonique

- ▶ En fonction de la commercialisation du lotissement du Daim (4 lots restent disponibles en cette fin d'année), nous réaliserons les travaux de 2<sup>ème</sup> phase : voirie, trottoirs, éclairage public, espaces verts et entamerons les réflexions pour son agrandissement (acquisition foncière)
- ▶ Réalisation du programme d'entretien de la voirie
- ▶ Au niveau communautaire, réflexions sur les transferts de compétence Eau et Assainissement
- ▶ Validation du PLU intercommunal qui va dicter nos règles d'urbanisme pour les années à venir

*Je souhaite que cette année 2019 soit une année active pour le bien-être de tous. Le bulletin municipal que vous recevez témoigne de la richesse de la vie cadenaise : investissement des élus, travail des agents administratifs et techniques pour maintenir la qualité des services à la population, vie de nos écoles et de nos associations.*

*Bonne et heureuse année 2019, que cette année vous offre épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative...*

*vosre Maire,  
Bernard CHAUVIN*

### C.C.A.S

Dimanche 7 octobre, ce sont 166 personnes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité et ont eu le plaisir de se rassembler autour du repas préparé Aude et Ludovic CHURIN.

Les 7 et 8 décembre, les membres du C.C.A.S. et les bénévoles se sont réunis pour préparer 140 colis en vue de la distribution aux personnes de 80 ans et plus. Un présent et une visite toujours appréciés !

Merci aux membres du conseil d'administration et aux bénévoles pour leur implication au service de nos aînés. Un grand merci également aux enfants de l'école Saint Joseph qui ont gentiment préparé de jolies cartes de vœux qui ont été jointes aux colis.

**Bonne et heureuse année 2019 à tous.**



### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018 : REMISE DES PRIX

Photo Jean Boone

#### Catégorie Jardins paysagers

- 1<sup>er</sup> ÉTRILLARD Paul 9 rue du Calvaire
- 2<sup>ème</sup> BOONE Jean Le Lot
- 3<sup>ème</sup> BURBAN Michel Barniquel
- 4<sup>ème</sup> ARDNER Daniel Bellevue
- 5<sup>ème</sup> RUAULT Roselyne 11 rue de Bomélo
- 6<sup>ème</sup> NAEL Françoise.. La glavardaie

#### Catégorie Jardins de fleurs

- 1<sup>er</sup> LARNO Annie Saint Gildas
- 2<sup>ème</sup> BAUDOIN Annie 7 Place du puits Nay
- 3<sup>ème</sup> AUBRY Monique 3 impasse de Bomélo
- 4<sup>ème</sup> DUBUT Florence rue de la Bécane
- 5<sup>ème</sup> VEISSIERE Corinne 4 rue de la scierie



La commission de fleurissement remercie les jurys des communes de Béganne, Limerzel et Malansac ainsi que les bénévoles qui se sont déplacés dans les communes voisines.

### VIRGINIE DAMBRINE, NOUVELLE DGS



J'ai pris mes fonctions le 22 octobre dernier en tant que Directrice générale des services à la Mairie de Caden.

Après des études d'assistante de direction puis un diplôme d'études administratives territoriales, j'ai exercé près de six ans à Lille Métropole au sein de différents services - finances, ressources humaines et transports collectifs - avant de m'établir à Caden il y a vingt-deux ans.

Depuis mon arrivée en Bretagne j'occupais des fonctions de DGS en Loire atlantique. Je suis très heureuse de me mettre au service de ma commune d'adoption que je vais avoir ainsi l'occasion de découvrir plus en profondeur.

## COMMISSION BÂTIMENTS

### CREATION DE PIZZERIA ET D'UN LOGEMENT

L'activité de la commission a été marquée ce deuxième semestre par la poursuite des travaux engagés pour la création de la pizzeria et du logement communal situé à l'étage. Cet investissement a remporté l'aval de tous les commerçants locaux et est venu compléter la production artisanale sur notre territoire.

L'étage quant à lui accueille désormais un duplex de 80 m<sup>2</sup> habitables, doté de 3 chambres, et répondant aux normes et attentes locatives sociales.

Le cachet de l'immeuble, sa parfaite insertion dans le paysage, concourent à l'harmonie générale du centre bourg rénové.

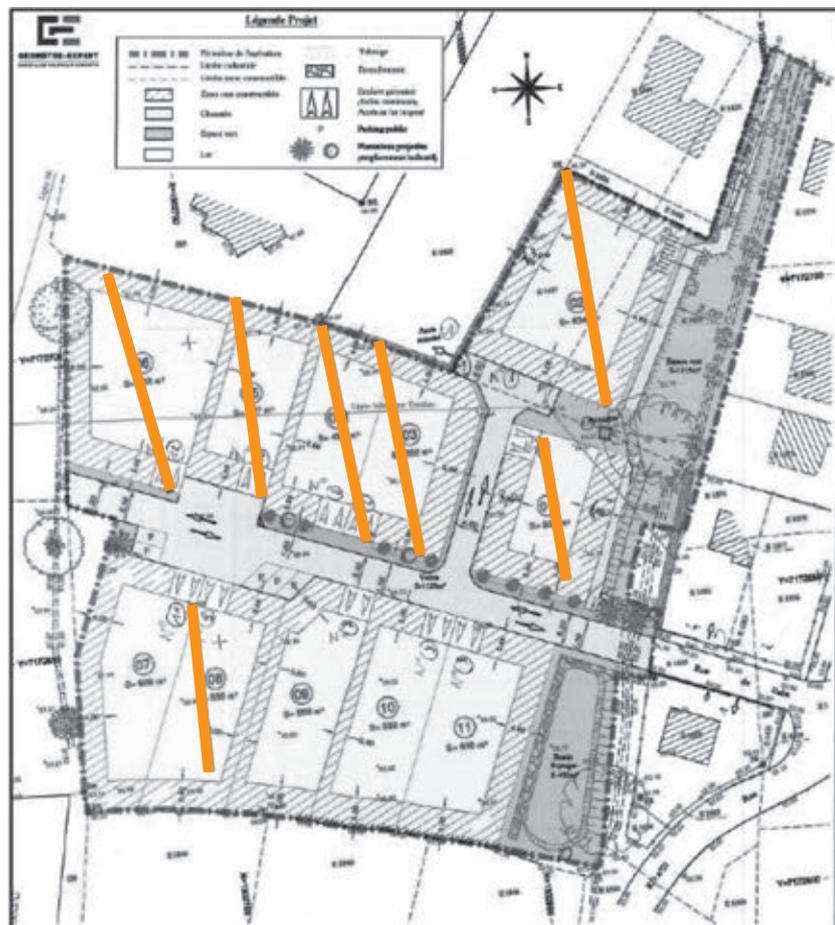
Outre un coût d'acquisition de l'immeuble pour 65 000 €, les travaux se sont élevés à 203 879 € HT.

#### La commune a obtenu les co-financements suivants :

- État - Dotation à l'Investissement Public Local : 100.000€ répartis à hauteur de 40 000 € pour le logement et 60 000 € pour le commerce.
- Conseil départemental - Programme de Solidarité départementale (PST) pour 34 374,90 € au titre du commerce.
- Questembert Communauté – Fonds de concours pour la partie commerciale : 6 813 €.

La collectivité supportera donc la somme de 62 691 € HT avec recours à deux emprunts (l'un sur le budget commerces et l'autre sur le budget logement).

### LOTISSEMENT DU DAIM



La commercialisation des terrains est en cours et plusieurs habitations ont commencé à y être édifiées.

Il est toujours possible d'y acquérir un terrain. A ce jour, quatre terrains viabilisés, de 539 m<sup>2</sup> à 615 m<sup>2</sup>, sont encore disponibles.

**39 € le m<sup>2</sup> TTC**

Les services administratifs municipaux se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à accomplir votre projet de construction.

**Contact :**  
mairie.caden@wanadoo.fr  
ou 02.97.67.82.20

### COMMISSION VOIRIE

#### RUE TRAVERSIERE – RUELLE DES FRERES DE LAMENAI – RUELLE DES FOURS

Des travaux d'aménagement et de sécurisation sont entrepris rue Traversière, ruelles des Frères de Laménais et des Fours, ainsi que sur l'amorce de la rue de la Glavardaie. Le chantier est confié à l'entreprise Lemée TP pour un montant de 129 790,21 € HT. L'entreprise R<sup>2</sup>AE a réalisé les travaux de renouvellement du réseau d'eau pluviale pour 30 641 € HT. L'ensemble du chantier est placé sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Le Gavre pour un montant de 8 640 € HT. Les travaux de finition seront réalisés au printemps.

Ce programme bénéficie des subventions suivantes :

- Etat - Produit des amendes de police : 11 000 €
- Département du Morbihan : 35 160 €

### CADEN ET MALANSAC COMMÉMORENT LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Bernard Chauvin et Jean-Claude Rakozy ont bravé les intempéries pour présider de concert dans leurs communes respectives le centième anniversaire de la victoire qui mettait fin à cet effroyable conflit qui avait ensanglanté l'Europe pendant plus de quatre ans.

Conformément à la tradition prévalant entre les deux municipalités sœurs, la cérémonie s'est d'abord déroulée très sobrement au monument aux morts de Malansac, puis, avec plus d'éclat, à celui de Caden.

En ce lieu, s'étaient donné rendez-vous les anciens combattants avec leurs drapeaux et les enfants des écoles des deux communes, accompagnés par de nombreux parents.

Aux sons de l'harmonie-fanfare de Malansac, ils ont rendu hommage à ceux qui perdirent la vie tout au long de ce terrible conflit mondial et ont aussi lancé un message d'espoir et de paix. Les enfants ont lu quelques poèmes et entonné un chant, puis lecture a été faite d'une lettre adressée à l'épouse d'un poilu cadénais mort au combat, Célestin Louër.

Un moment particulièrement émouvant.

Souvenons-nous que sur le monument aux morts de Caden 105 noms sont inscrits, qui ont perdu la vie entre 1914 et 1918.

*Le soldat du monument aux morts peint de manière très expressive aux couleurs des poilus à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice.*





### HORAIRES

Mardi 15h-18h - Mercredi 15h-18h30  
Vendredi 17h-18h30 - Samedi 9h30-12h30

### TARIFS MÉDIATHÈQUE :

- Abonnement foyer Questembert Communauté : 12€ (20 € si non résident)
- Abonnement gratuit pour : les – de 18ans, les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif)

### CONDITIONS DE PRÊT PAR CARTE :

6 livres - 2 revues - 2 jeux ludothèque - 2 DVD  
Ressources numériques (presse et formations)

Votre inscription vous donne **accès au prêt dans les 13 médiathèques de la communauté de Questembert**. Avec votre carte personnelle, vous pouvez **réserver et emprunter** en même temps sur l'ensemble du réseau. **Une navette** vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix.

### ESPACE MULTIMÉDIA

Connexion Internet : gratuit  
Copie noir et blanc : 0,20 €  
Copie couleur : 0,40 €

### Toutes les infos sur le site

[www.mediatheques.questembert-communaute.fr](http://www.mediatheques.questembert-communaute.fr)



## A LA MÉDIATHÈQUE DE CADEN

### ► Pendant les vacances d'automne :

Animation jeux et Fabrique de monstres

### ► Partenariat avec le RAM de Malansac

Le mardi 20 novembre l'atelier d'éveil proposé par le RAM de Malansac se déroulait à la médiathèque

### ► Reportage « Aubrac, des lumières et des hommes »

Le 23 novembre, la médiathèque accueillait Hervé Josso venu présenter son reportage sur l'Aubrac. Pendant 6 années au printemps Hervé a sillonné cette contrée à vélo allant à la rencontre des gens. Il en ramène des images et des témoignages d'une grande authenticité, qu'il a pu partager avec le public de Caden lors d'une belle soirée.

### ► A venir à la médiathèque

- Vacances d'hiver : animations au chaud..
- Samedi 9 mars 2019, dans le cadre de la programmation du réseau des médiathèques : spectacle Le petit Cirque de A à Z par la compagnie Casus Delires. Réservation possible à partir du 2 février 2019.
- Du jeudi 16 au dimanche 19 mai 2019 : biennale du livre de jeunesse de Questembert. Des auteurs viennent à la rencontre des enfants à Caden



### ► Et toujours :

- Bébés lecteur 2<sup>ème</sup> mardi du mois
- Prochaine date mardi 8 janvier à 10h
- Bébés joueurs : mardis 29 janvier, 26 mars et 25 juin

**Vous pouvez les infos de la médiathèque de Caden sur la page Facebook :**  
<https://www.facebook.com/mediatheque.caden/>



École "Les Tournesols"  
Rue du Cherche-Midi  
56220 Malansac  
Tel : 02 97 66 17 74  
Email : lestournesols@wanadoo.fr

## **ÉCOLE DES TOURNESOLS**

**ÉCOLE PUBLIQUE « LES TOURNESOLS » -  
SIVU DE CADEN-MALANSAC**

*(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)*



### ► Anglais

Depuis l'année dernière tous les enfants de l'école font de l'anglais. Cette année, toutes les classes participent au projet proposé par l'Inspection de l'Education Nationale des Rives de Vilaine. Les écoles de Limerzel, de Rochefort-En-Terre et de Peillac y participent également ainsi que le collège de Malansac. Les élèves de maternelles vont apprendre plusieurs comptines en anglais ou dans d'autres langues qui seront restituées sous formes de bandes sons ou de vidéo. Quant aux classes d'élémentaires, chacune d'entre elles étudiera un album qu'il transformera. Dans le cadre de la liaison école/collège les élèves de CM du secteur ainsi que les élèves de 6e se rencontreront afin de partager les projets de chacun.

### ► Cross

Mardi 16 octobre, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé au cross de la solidarité organisé par l'USEP. Tous les élèves du secteur se sont retrouvés au stade municipal de Noyal-Muzillac pour cette matinée sportive et solidaire. Chaque élève a couru de 8 à 16 minutes en fonction du contrat choisi. Ce cross est organisé depuis 13 ans en collaboration avec le Secours Populaire Français. Les élèves ont donc collecté des livres neufs ou en bon état qui ont été remis à l'association. Ces livres seront redistribués dans le cadre des « Pères Noël verts ». Quant aux élèves de CM1 et de CM2, ils ont participé avec les élèves de cycle 3 des écoles du secteur (Rochefort-en-terre, Peillac et Limerzel) et l'ensemble des collégiens de Malansac à une course d'endurance le jeudi 18 octobre.



Cette année, le cross était associé à une action de solidarité qui avait pour objectif d'aider Bleswell, un enfant de 12 ans vivant en Tanzanie et parrainé par le collège de Malansac depuis 10 ans. Les élèves ont vendu des gâteaux afin d'apporter leur soutien à cette action solidaire.

La matinée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et sportive. Bravo à tous les participants!

D'autres rencontres sportives auront lieu cette année dans le cadre de l'USEP.

Les maternelles participeront au P'tit bal Breton.

### ► Jeux de Société

Dans le cadre d'un projet transdisciplinaire les élèves du CE1 au CM2 vont travailler sur le jeu de société. Ils seront amenés non seulement à jouer ensemble mais aussi à concevoir et fabriquer des jeux de société. Ce projet s'étalera de novembre à avril.

### ► Poterie

La poterie sera à l'honneur cette année afin de développer les compétences artistiques des élèves de maternelle et de CP. Ce projet commencera en janvier.



### ► Commémoration du 11 novembre

Des élèves de CM1 et CM2 des Tournesols ont participé à la cérémonie célébrant l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale, voilà de cela 100 ans. Une commémoration officielle a eu lieu à Caden associant les élèves des écoles de Malansac et Caden. Afin de commémorer les victimes des combats, de transmettre la mémoire et de célébrer la paix, les CM ont lu des poèmes, déposé des fleurs au pied du monument aux morts et chanté « la paix sur terre » de Jean Ferrat.

## ECOLE ST JOSEPH

Les thèmes de cette année :  
**LA BIENVUEILLANCE ET LE BIEN ÊTRE**

### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Hélène KEROMNES** en CM1/CM2
- **Marie-Laure MUNDUTEGUY**  
et **Elodie BOULHO** le lundi en CE2/CM1
- **Jézabel COUGAN** en CP/CE1,
- **Charlotte CORBIHAN** aidée par  
**Marie-Noëlle PANHALEUX** (ASEM) en MS/GS,
- **Nadège AYOUL** (chargée de la direction)  
et **Elodie BOULHO**  
le mardi aidées de **Sylvaine GUILLEMOT** (ASEM en TPS/PS).
- L'équipe enseignante est aidée d'**Alexandra LE BAGOUSSE** enseignante spécialisée  
et d'**Adeline JOSSE** intervenante en musique.

L'anglais est enseigné dès le CP et une initiation en maternelle est proposée dès la petite section.

La directrice de l'école est disponible les mardis pour les inscriptions ou les soirs de la semaine sur rendez-vous au 02 97 67 84 36, n'hésitez pas à consulter notre blog.

**Nous accueillons, cette année, 121 élèves de la petite section au CM2.**



L'équipe enseignante (Elodie BOULHO absente sur la photo)



A l'école, les deux thèmes sur lesquels nous allons particulièrement travailler cette année sont la **BIENVUEILLANCE** et le **BIEN-ÊTRE**.

En lien avec ceci, du CP au CM2, avec Alexandra et nos maîtresses Jézabel, Marie-Laure et Hélène, nous philosophons de manière régulière, c'est-à-dire que nous nous interrogeons sur des thèmes importants de l'existence comme par exemple «C'est quoi le bonheur?» ou bien encore «Grandir, c'est quoi pour toi?».

Ainsi, après nous être assis en cercle, en classe ou à l'extérieur, Alexandra pose une question, nous réfléchissons puis Alexandra donne le «bâton de parole» à l'un d'entre nous et ça commence, chacun notre tour nous donnons une réponse à la question posée. Souvent nous avons beaucoup de choses à dire mais parfois nous ne savons pas quoi répondre au début et puis petit à petit, en écoutant les camarades, nous sommes plus à l'aise. C'est un moment privilégié durant lequel nous nous écoutons et nous respectons la parole de chacun et qui nous permet de dire ce que nous ressentons sur des thèmes importants de la vie. Nos maîtresses pendant le débat prennent des notes et nous en reparlons alors ensuite en classe.

En maternelle, des thèmes comme « c'est quoi un ami ? » « Ce qui est interdit c'est fait pour nous embêter ? » sont abordés sous forme d'affiche pour philosopher également...

Chaque séance se termine par une lecture à voix haute sur le thème proposé.



### BRICOLAGE DE NOËL

En lien avec notre thème sur la bienveillance et le bien-être, tous les élèves de l'école ont été répartis en 5 équipes de la PS au CM2 pour confectionner un bricolage de Noël. Les plus petits aidés des plus grands ont fabriqué un bonhomme de neige, un photophore, un attrape-rêve, une couronne de Noël et un sapin décoratif. Aidés par les parents de l'école, les élèves ont réalisé sur deux matinées de magnifiques décorations.



## L'ALIMENTATION

Le thème de l'année scolaire étant « le bien-être et la bienveillance », la première période a été consacrée à l'alimentation et au sommeil.

Ce sujet a été décliné dans les différentes classes. En découvrant les différents saveurs, les familles d'aliments, le rôle des aliments sur notre organisme, les enfants ont pu comprendre l'importance de manger une alimentation variée et équilibrée.

Cette période s'est clôturée par la semaine du goût, où les élèves de maternelle ont pu déguster des produits de différents saveurs. Quant aux élèves de CP-CE1, ils ont préparé une délicieuse soupe faite à partir de fruits d'automne.

## COMMÉMORATION 14-18

Après avoir travaillé sur la première Guerre Mondiale en histoire, les CM1 et CM2 de l'école ont découvert le livre « Il s'appelait comme moi » de Jeanne Taboni Misérazzi.

Avant d'écrire ce roman, l'auteure a remonté le temps et retrouvé la trace de sa famille. Les élèves ont, à leur tour, effectué des recherches sur leurs ancêtres, ceux-là mêmes qui ont vécu à l'époque de la Grande Guerre. Ils ont découvert des détails sur leurs aïeux qui, finalement, ne leur ont pas paru si lointains. Quelques-uns ont pu présenter à la classe des documents provenant de leur arrière-arrière-grands-parents ayant connu cette période.

Le 11 Novembre, la municipalité les avait conviés à commémorer le centenaire de l'Armistice. Ainsi, à travers l'évocation des anciens disparus lors des combats de la Grande Guerre, ils ont participé à une véritable leçon d'Histoire. C'est avec émotion qu'après avoir fleuri le monument aux morts ils ont interprété la chanson « La paix sur terre » de Jean Ferrat.



## LA MATERNELLE À L'ÉCOLE ST JOSEPH

Comment enseigne-t-on en maternelle ? Les enseignantes de maternelle pratiquent un fonctionnement en ateliers. Ainsi, chaque jour, l'enfant choisit un atelier parmi ceux proposés : un atelier dirigé avec l'enseignante, un autre semi-dirigé par l'aide maternelle et d'autres en autonomie. Dans chaque atelier, le niveau est adapté en fonction des capacités des élèves.



Une compétence est ciblée dans chacun de ces ateliers et est travaillée par la manipulation et le jeu.

La motricité occupe une place importante dans ces apprentissages. En ce début d'année, nous avons travaillé la course en relais, la découverte des vélos et trottinettes et les parcours de motricité (apprendre à faire une roulade).

## MA RENTRÉE AVEC L'UGSEL

-Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre-

### HAUT LES TOURS !

Tous les ans, nous commençons notre année par un jeu impliquant les élèves de l'école de la petite section au CM2. Les équipes sont constituées avec des enfants de tous les niveaux mélangés afin de renforcer la cohésion entre les élèves.

Cette année place au jeu HAUT LES TOURS dont l'objectif est de construire la plus haute tour (« qui tient »).

Au cours de la première manche de 5 minutes, des équipes de 12 joueurs en binôme vont chercher un maximum d'objets : Duplos, KAPLA, Lègos...

Au signal de départ, le binôme 1 (le plus proche du cerceau) de chaque équipe va chercher un objet dans la caisse puis le rapporte au binôme 2 qui le donne au binôme 3 et ainsi de suite jusqu'au dernier binôme qui le pose dans le cerceau. Ce dernier binôme part alors chercher un objet...

Les binômes évoluent ainsi pendant le temps écoulé du sablier.

Lors de la seconde manche les équipes doivent construire, tous ensemble, la plus haute tour avec les objets récoltés.

« A plusieurs c'est plus facile, c'est plus marrant ...

A plusieurs on s'aide, on est plus fort ... »



## L'Arc-en-ciel



**La garderie Arc-en-ciel a entamé sa onzième année scolaire. Elle compte 71 inscrits.**

On note une moyenne de 21 enfants présents le matin et 22 enfants le soir.

Je suis accompagnée le matin dès 08h15 par Marie-Noëlle et le soir par Elodie jusqu'à 17h30.

**Pour information :** la garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors jours fériés et vacances scolaires de 7h30 à 8h35 (avec possibilité d'ouvrir dès 7h sur demande) et de 16h30 à 19h.

Le tarif horaire est de 0,70 € la demi-heure. Il est possible d'acheter des cartes de 5, 10, ou 15 heures de garderie pour un prix respectif de 7 €, 14 € et 21 € en réglant en espèces, par chèque ou par CESU (chèque emploi service universel) à l'ordre du Trésor Public.

*Les dossiers d'inscriptions ainsi que les cartes sont à prendre en garderie.*

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à passer ou à téléphoner au 02.97.67.88.48 aux heures d'ouverture. **Meilleurs vœux à tous pour l'année 2019 !**

Jessica

*Dépôt des articles par voie électronique en Mairie pour le 1<sup>er</sup> Juin au plus tard et le 1<sup>er</sup> Décembre 2019. Les articles et informations que vous souhaitez faire paraître dans le bulletin peuvent être envoyés à l'adresse Email de la Mairie « [mairie.caden@wanadoo.fr](mailto:mairie.caden@wanadoo.fr) » ou par clef USB. Mettre impérativement le nom de votre association sur votre document. Nous vous remercions de votre compréhension.*

### OGEC

L'OGEC organise différentes manifestations tout au long de l'année. Les bénéficiaires de celles-ci aident au financement des travaux et à la gestion de l'école.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 23 Novembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Laura Guichon et Elodie Poyac.

**Voici la composition de ce nouveau conseil d'administration :**

**Présidente :** Isabelle LE FLOCH

**Vice-Présidente :** Sophie TREMOUREUX

**Trésorière :** Sophie MOURRO

**Trésorière adjointe :** Cécile SEROT

**Secrétaire :** Amélie BROHAN

**Secrétaire adjointe :** Sabrina GUILLOUZOUIC

**Membres :** Stéphanie FOURAGE, Christophe MARSAC, Elodie FOURAGE, Clément MAHE, Laura GUICHON et Elodie POYAC

Nous remercions Sophie GILBERT pour sa contribution apportée au sein de l'association : 11 ans de présence dont 2 années en tant que vice-présidente et 3 années en tant que présidente.

Merci également à Magalie MCCULLOCH pour ses 6 années passées à l'OGEC dont 4 en tant que trésorière dans l'association.

Merci pour tout le temps passé pour l'école et nos enfants.

### Prochaines Manifestations de L'OGEC

#### • **Dimanche 13 Janvier 2019**

Représentation de la troupe de théâtre « les genêts » au profit de l'OGEC

#### • **Samedi 16 Mars 2019**

Repas Jambon à l'os

Merci à toutes les personnes qui participent aux diverses actions, travaux. Elles contribuent ainsi à améliorer les moyens mis à la disposition des enfants et de l'équipe enseignante.

*Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2019*

*L'équipe de l'OGEC*

### **APEL ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE ST JOSEPH CADEN**

**L'APEL de l'école St Joseph est heureuse de vous présenter ses vœux de bonne et heureuse année 2019.**

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'APEL continue à remplir ses missions : représenter les parents d'élèves, animer, accueillir, informer les familles.

Nous avons ainsi proposé l'arbre de Noël, le samedi 8 décembre. Les enfants ont pu dévoiler leurs talents de chanteurs développés avec l'aide d'Adeline, intervenante en musique. La soirée s'est poursuivie par un buffet partagé.

**Le Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée Générale a été renouvelé comme suit :**

**Président :** Bertrand Beillon

**Vice-président :** Ludovic Roussel

**Trésoriers :** Nathalie Louër et Emilie Queno

**Secrétaires :** Suzanne Millet et Vanessa Beillon

**Membres :** Yasmine Fleurot, Marie Richard et Louise Terseur

### Des projets pour l'année scolaire

- Des actions sont mises en place pour aider à financer les projets initiés par l'équipe enseignante et soulager la participation des familles. Merci à tous ceux et celles qui ont soutenu l'action vente de chocolats qui a bien fonctionné.
- Les sorties pour les classes auront lieu en fin d'année scolaire.
- La kermesse de l'école est prévue le dimanche 30 juin (repas le midi suivi d'animations autour de la salle omnisports)

*Pour l'APEL, Bertrand Beillon*



### A.F.N.

**Le comité de la FNACA Caden présente ses meilleurs vœux à tous les adhérentes et adhérents ainsi qu'à tous les Cadenais.**

Cette année 2018 la FNACA a honoré les cérémonies des 19 Mars, 8 Mai et particulièrement la commémoration du centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (1914 – 1918), avec la participation de Malansac et des enfants des écoles.

Merci pour la participation de la fanfare de Malansac particulièrement appréciée.

En 2019 les cérémonies se dérouleront principalement à Malansac.

Le bureau comité local FNACA est inchangé.

**Bonne année à toutes et à tous.**



### ASSOCIATION SPORTIVE SAINT SÉBASTIEN



La saison 2018/2019 est maintenant commencée depuis 4 mois et chaque section à l'ambition de réaliser de bons résultats, et cela passera par un état d'esprit exemplaire ainsi qu'une participation assidue aux entraînements pour atteindre ces objectifs. Je remercie le Bar La CIGALE et Gwendal BOULO Formation pour les nouveaux maillots offerts à l'équipe A de Football ainsi que tous nos bénévoles et dirigeants pour leur disponibilité et leur investissement au club.

**Et à l'aube de cette nouvelle année, le bureau de la Saint-Sébastien vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé. Bonne année 2019.**

Pascal Hervieux

### ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Les cours de gym/fitness ont lieu **le mercredi de 20H15 à 21H30** à la salle de la Rainerie (cantine n°2) de septembre à juin mais il est possible d'effectuer une séance d'essai et de s'inscrire en cours d'année (cotisation adaptée en fonction).

Ils sont assurés par **Morgane Audureau**, ANIMATRICE SPORTIVE DIPLOMÉE de l'association Pielin Multisports : renforcement musculaire (squats, abdos, gainage,...), Pilates, cardio, exercices avec accessoires (ballons, poids,...) sont au programme et tout ceci en musique.

**Alors venez passer un bon moment dans une ambiance sympathique et décontractée.**

**Pour plus de renseignements, contactez le 06-64-85-82-22**

Le bureau pour la saison 2018-2019 se compose comme suit :

**Présidente** : Amélie LE BOT

**Secrétaire** : Laëticia BERTHE

**Secrétaire adjointe** : Sylvie BOULO

**Trésorière** : Sandrine BEILLON

**Trésorière adjointe** : Nathalie LOUER

**Membres** : Olga CHAUVIN, Sylviane CHEVALIER et Audrey THOMAS.

**Bonne année 2019 à tous les cadenais et cadenaises.**



Le bureau

## L'AMICALE DES BOULISTES

**L'amicale des boulistes présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 à tous les amis boulistes ainsi qu'à toutes les Cadenaises et Cadenais.**

Que cette nouvelle année vous apporte une bonne santé, et vous permette de réaliser tous vos projets, tant professionnels que familiaux.

Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent au bon déroulement de nos concours.

Suite à l'assemblée générale le bureau reste inchangé :

**Président :** Marcel BELHUERNE

**Vice-président :** Paul BEILLON

**Trésorier :** Alain BOULO

**Trésorier Adjoint :** Armand BOULO

**Secrétaire :** Marie-Odile BOULO

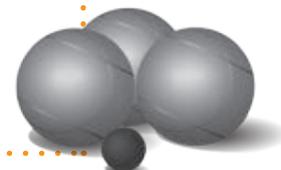
**Secrétaire Adjoint :** Charles DEGRES

### DATES DES CONCOURS POUR L'ANNEE 2019

Samedi 4 mai

Dimanche 7 juillet

Samedi 7 septembre



## L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CADEN

**L'Association Sportive du Golf de Caden compte une centaine d'adhérents qui se retrouvent régulièrement sur le parcours 9 trous du golf de Caden situé à 5 minutes du centre bourg.**



Notre objectif est d'encourager et promouvoir cette activité sportive souvent mal connue. Nous accompagnons les débutants en les aidant à faire leurs premiers pas sur le parcours. Nous nous retrouvons chaque semaine pour des parcours d'entraînement et durant la saison sportive (avril à octobre) nous proposons de nombreuses activités à nos adhérents. Les plus compétiteurs d'entre nous se retrouvent sur les différents parcours de la région pour disputer les rencontres organisées par la ligue de Bretagne de Golf.

Le golf de Caden, accueille les enfants dans le cadre **de l'école de golf**. Les cours ont lieu le mercredi après-midi hors vacances scolaires et s'adressent à des jeunes à partir de 5 ans. Les inscriptions se font au trimestre, ainsi les enfants peuvent venir s'essayer au golf, sur une période courte, sans nécessairement s'engager sur toute une année.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'enseignant au 06 12 55 54 78.

Le golf peut être pratiqué en famille, entre amis en toute convivialité dans un environnement qui incite à la détente et au bien-être.

Pour mieux nous connaître, notre site internet (<http://asgolfcaden.eclublog.fr>), et une adresse mail pour nous contacter à tout moment de l'année [asgolfcad@gmail.com](mailto:asgolfcad@gmail.com)

La Présidente de l'AS.



### FRANCOMBAT – CADEN SELF-DÉFENSE

Le Francombat créé en 1980 est une discipline Française de self-défense. Ouvert à toutes et à tous, adapté pour les adolescents qui font leur entrée au collège ainsi que les personnes travaillant dans le milieu médical et éducatif, elle permet de contrôler les situations d'agression.

Le club de Caden existe depuis plus d'un an maintenant. Force, Respect, Adaptation et Non-opposition sont la base du Francombat. Notre philosophie : la bienveillance, la confiance en soi et la gestion saine des conflits tout en neutralisant, le cas échéant, l'assaillant dans le cadre de la légitime défense.

Un partenariat sera mis en place avec le club de Francombat de Tréffléan à partir de Mars /Avril 2019, c'est à dire que nous irons une fois par mois là-bas et il en sera de même pour eux. Pour ce partenariat, un système de covoiturage sera créé et financé par le club.

De plus des stages d'initiation, de protection rapprochée et d'assistance à une personne agressée seront organisés à partir du mois de Mars 2019. Enfin le club tient encore une fois à remercier la mairie de Caden pour son accueil ainsi que la mise à disposition de la salle.



**HORAIRE :**  
**Samedi 10h-11h30**

2 cours d'essai  
\*\*\*\*\*

**CONTACT : Millet David**

Président de l'association Caden  
self-défense et initiateur en Francombat  
07.83.67.66.08

davidmillet@laposte.net

**facebook : Caden défense - Francombat**

### ESQUISSE ET TRACE

ESQUISSE & TRACE, une association créée en 2003 par Madame FLORENCE DUBUT, Madame Fabienne GROSSO et Monsieur Michel HELLARD, avec l'intention « d'éveiller, partager et promouvoir l'intérêt pour les activités artistiques ; veiller au patrimoine local, l'entretenir, le valoriser et l'enrichir par de la création... »

Dès le début l'atelier **PEINTURE** est mis sur pied. Nos artistes se retrouvent dans la convivialité le mercredi soir afin de partager le plaisir de la création artistique très variée: peinture à l'huile, acrylique, pastel...



L'atelier **SCULPTURE**, animé par Michel HELLARD se tient lui le samedi matin. A l'heure actuelle les participants travaillent le bois.

L'atelier **PHOTO**, créé en 2016 se tient en partie le samedi matin ou le mardi soir et a pour but principal la découverte de la photo sous un autre angle que le tout automatique. Nous y pratiquons de la technique et la découverte des différentes possibilités offertes par nos appareils photos modernes... Des sorties sont organisées afin de les mettre en pratique. Chaque année nous travaillons un thème photographique différent. Cette année notre choix s'est porté sur la PHOTO GRAPHIQUE et un inventaire PHOTOGRAPHIQUE des croix de CADEN.



Nous terminons nos activités dans le courant du mois de juin par une exposition qui permet à chacun de montrer son travail. Une tombola est organisée durant l'exposition dotée de nombreux lots réalisés par les participants aux activités.

Notre association compte à ce jour 48 membres dont 24 à l'atelier Peinture, 5 à l'atelier Sculpture et 20 à l'atelier Photo, certains participant à 2 ateliers. Notre association reste ouverte à tous, n'hésitez pas à nous contacter... **Bon nouvel an à tous !**

Jean BOONE, President.  
Mail : esquisseettrace@gmail.com

### LES AMIS CADENAIS

Les « Amis Cadenais » souhaitent à tous les Cadenais et à tous leurs adhérents une « BONNE ANNEE » et une très bonne santé pour 2019.

Le club des « AMIS CADENAISS » propose de nombreuses activités, à savoir, boules, ciné senior, informatique, généalogie, gym douce, marche, tricot et reprise de l'initiation à la danse bretonne.

Cette activité semble intéresser beaucoup de monde. A la première initiation, 53 personnes étaient présentes dont 40 de Caden. Vu le succès du premier fest-noz qui a eu lieu le 10 novembre dernier, le prochain est donc programmé le 10 novembre 2019.

Les différentes activités sont ouvertes à toutes et à tous.

Le président Jean-Paul Richard et son conseil d'administration invitent dès à présent les adhérents des Amis Cadenais et les nouveaux retraités à participer à leur prochaine assemblée générale qui aura lieu le samedi 11 mars 2019 à la salle de la Rainerie.



Les Amis Cadenais

### ASSOCIATION THÉÂTRALE LES GENETS

**THEATRE**  
LA TROUPE DES GENETS VOUS PRESENTE  
UNE COMEDIE DE LAURENT RUQUIER...

**LA PRESSE EST UNANIME**

**CADEN**

TARIFS : 2019  
ADULTES : 6 €  
6 À 12 ANS : 3 €

Samedi	Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi	Samedi	Samedi	Dimanche
05	12	13	18	19	26	02	03
Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Février	Février
20H30	20H30	14H30	21H00	20H30	20H30	20H30	14H30

06.68.87.52.07 - theatrecaden56@gmail.com

**Groupama**

Chers amis du théâtre,

Le 17 novembre dernier, nous avons reçu « La Clique » de Saint Aé pour un match d'impro. Cet exercice inhabituel pour notre troupe, a rencontré un grand succès auprès du public.

Pour cette nouvelle saison, nous vous proposons une pièce de Laurent Ruquier «La Presse est unanime». Un groupe d'adolescents cadenais vous présentera un sketch en première partie.

Les représentations auront lieu les Samedi 5, 12, 19, 26 janvier et 2 février à 20h30, dimanche 13 janvier et 3 février à 14h30 ainsi que le vendredi 18 janvier à 21h.

La séance du dimanche 13 janvier à 14h30 sera au profit de l'école Saint Joseph, et celle du samedi 5 janvier au profit de l'association VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)

Beaucoup de projets pour l'année 2019, et nous accueillons avec plaisir toute personne intéressée pour monter sur les planches, mais aussi pour l'aspect technique de son et lumière.

A vous tous, nous vous souhaitons une excellente année 2019.

La Troupe des Genêts - Sur Facebook « Les Genêts de Caden »  
Contact mail : theatrecaden56@gmail.com

### LES DÉS @MBULANTS

Notre association ludique est très heureuse cette année de voir de nouveaux membres passionnés nous rejoindre. Afin de partager toujours un peu plus cette passion nous nous réunirons désormais le deuxième vendredi de chaque mois pour des soirées jeux de société. La première soirée aura lieu le 11 janvier 2019. Chaque nouveau joueur est bien sûr le bienvenu.

Nous sommes ravis de constater que l'échappée game des 24h du jeu à Theix-Noyalo et le Loto du 21 octobre ont rencontré un vrai succès.

Pour le bureau, notons le départ de la présidente Suzanne Millet et souhaitons la bienvenue aux changements : Président(e)s : David Millet et Chloé Millet, Trésorière : Andréa Millet et comme nous ne sommes pas une mafia on va changer un peu de nom avec la secrétaire : Anaëlle Vailland.

**Pour tous renseignements, contactez le 07.83.67.66.08. Les Dés @mbulants**



### COMITÉ DES FÊTES : POUR QUE LA FÊTE VIVE !

« Quelle ambiance » « Quelle belle soirée » « On a passé un moment formidable » « Mais comment font-ils pour trouver autant de bénévoles ? »

Voici un tout petit extrait des messages qui nous sont parvenus durant ou après "La Ronde des Crapados 2018". Ces messages vous sont directement destinés.

Vous, les bénévoles mais aussi tous les acteurs de cette journée qui fut un réel succès. Vous avez tous, par votre dynamisme, votre réactivité, votre bonne humeur et surtout par votre dévouement, contribué à la réussite de cette journée et bien d'autres également ne l'oublions pas.

Merci donc à tous les participants et une nouvelle fois à ceux qui nous aident toute l'année de différentes manières (services, sponsoring, droit de passage ou prêt de matériel...).

Être bénévole dans une association ou seulement ponctuellement lors d'une manifestation, est un acte de grande générosité. Il faut donner de son temps, chaque minute que vous accordez peut apporter à de nombreuses personnes un peu de bien-être et de réconfort par ces moments de convivialité. Alors tous ensemble restons mobilisés " **Pour que la fête vive !** "



**En 2019**, nous vous attendrons avec impatience le 16 Février Pour la "soirée Choucroute" ou Rôti frites (réservation auprès des membres et commerces de CADEN). Mais également pour notre "Super Loto" le 13 Avril avec encore de très jolis lots à gagner. La Randonnée gourmande semi-nocturne "La Ronde des Crapados" sera le 14 Septembre. Notre **assemblée générale** aura lieu le 19 Janvier à 20h30 au local social.

Retrouvez et suivez toutes ces informations et bien d'autres encore sur notre site :

<http://comitedesfetes-caden.e-monsite.com>

**Si vous n'êtes pas encore sur notre liste de bénévoles et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître. Sans vous, rien ne serait possible et d'avance, MERCI à tous !**

Toute l'équipe du comité des fêtes, vous présente ses meilleurs vœux pour 2019. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé.

Philippe RINGOT

## SCRABBLE CADENAIS

### NOUVEAUX HORAIRES

#### Rajout d'une séance en soirée

Le club de Scrabble Cadenais se réunit à la salle des Moulins à Caden :

- Toujours le **mercredi après-midi à 14h30**.
- Et désormais le **lundi soir à 20h15**. Cette nouvelle séance en soirée a été rajoutée pour permettre aux personnes ne pouvant venir en après-midi de nous rejoindre.

Actuellement une douzaine de joueurs de tous niveaux viennent jouer les parties de scrabble en mode Duplicate : ceci est simplement une méthode de jeu qui permet d'éliminer la part de hasard due aux tirages plus ou moins favorables. Elle ne modifie en rien les règles du jeu ou la manière de compter les points. Donc, si vous savez jouer au scrabble Classique, vous savez aussi jouer en Duplicate. Concrètement, chacun des joueurs dispose à tout moment de la même grille et des mêmes lettres que ses adversaires.

Toute personne intéressée sera la bienvenue, sachant qu'un jeu pourra vous être prêté. Il n'y a pas d'esprit de compétition, chacun prenant avant tout du plaisir à pouvoir jouer ses propres mots. Ce jeu passionnant demande un peu de temps et d'entraînement pour en maîtriser les arcanes. Soyez patients, ne comparez pas vos résultats aux joueurs qui pratiquent depuis déjà des années, mais prenez en compte votre évolution personnelle et le plaisir de la progression.

Le scrabble est un jeu populaire et répandu. Comme 68% des Français, vous êtes sans doute nombreux à posséder un jeu à la maison et à jouer en famille ou entre amis. Amateurs de jeux de lettres, venez découvrir notre activité sans engagement. Alors n'hésitez plus à franchir le pas, même en cours d'année, nous serons à vos côtés pour vous familiariser avec le jeu. Enfin rassurez-vous, il n'y a aucune obligation de participer aux compétitions.

Le club de Caden a récemment organisé 2 compétitions réunissant des joueurs venant de tout le Morbihan et même au-delà :

- Le 25 août, 51 joueurs ont pris part au tournoi cadenais annuel.
- Le 10 novembre, 49 joueurs ont participé à une compétition nationale : la première phase de qualifications pour le Championnat de France dont la finale aura lieu en mai 2019 à Vichy.

Voici la prochaine date à retenir :

- le **samedi 6 avril** dès 14h : le club de Caden organisera le **Championnat du Morbihan de scrabble en paires**.

Le bureau de l'association a été reconduit lors de l'assemblée générale et se compose ainsi :

*Président* : Olivier Dubut.

*Secrétaire* : Florence Dubut.

*Trésorier* : Yvon Dubut.



### SCRABBLE POUR LES JEUNES

Suite à l'arrêt des activités périscolaires (TAPS), une séance spécifique pourra être proposée aux jeunes (à partir de 8 ans) intéressés pour poursuivre ou (re) découvrir le jeu de scrabble.

À noter que les jeunes de 14 ans et plus peuvent prendre part aux séances du club.

**Les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans bénéficient de tarifs réduits.**

Pour tout renseignement, contacter Olivier Dubut  
au 02 97 67 83 08. Bonne année 2019. Le Président

### HARMONIE-FANFARE

Depuis plusieurs années, les musiciens de l'Harmonie-Fanfare étaient concentrés sur la qualité de l'orchestre. Ce travail a porté ses fruits. Les musiciens sont fiers d'avoir obtenu un prix d'honneur mention très bien au concours national 2018.

Pour l'année 2019, les membres du conseil d'administration ont proposé une feuille de route différente. La priorité sera la formation des plus jeunes. L'orchestre est composé actuellement de nombreux étudiants. Certains sont obligés de s'éloigner de Malansac pour leurs études ou leur travail. Il faudra donc préparer l'avenir en accompagnant une nouvelle génération.

Avec l'aide de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) et du conservatoire de Redon, l'Harmonie-Fanfare permet à des enfants de découvrir et d'apprendre la musique en proposant des activités accessibles à toutes les familles. Le samedi, des bénévoles organisent des cours de solfège et des cours de pratique instrumentale dans l'ancien bâtiment commercial qui se situe 15, rue de la gare à Malansac. Avec ses nombreux bureaux et sa grande salle, ce bâtiment municipal est idéal pour organiser les différentes activités musicales : L'atelier de découverte, l'école de musique, l'orchestre junior, l'orchestre principal et la fanfare.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président** : Pascal PICAUT (Saint-Gravé)
- **Vice-président** : Nicolas BRIAND (Péaule)
- **Trésorier** : Mickaël RICHARD (Le Cours)
- **Trésorière adjointe** : Diane BERNABEN (Caden)
- **Secrétaire** : Chantal BURBAN (Allaire)
- **Secrétaire adjointe** : Léone BRIAND (Malansac)
- **Membres** : Alain MEMAIN (Caden),  
Jean-Paul BURBAN (Allaire),  
Olivier BURBAN (Fégréac),  
Yvann LE MENACH (Caden),  
Edwige DANILO (Malansac).

#### RESPONSABLES DE PUPITRE

- **Clarinette** : Audrey DANION (Caden)
- **Euphonium tuba** : Yvann LE MENACH (Caden)
- **Flûte traversière** : Malou POUILHES (Malansac)
- **Percussions** : Glenn HEMERY (Caden)
- **Saxophone** : Inès AMAR (Malansac)
- **Trombone** : Olivier BURBAN (Fégréac)
- **Trompette** : Loaven GUYOT (Saint Martin sur Oust)



*Un geste pour l'environnement et l'Harmonie-Fanfare, collecte de papier pour financer les stages FSCF et les cours à Redon de nos jeunes musiciens. A déposer dans la salle d'orchestre aux heures des répétitions, le vendredi à 20H00 et le samedi à 17H00.*

Président : Pascal PICAUT - Tél. : 02 97 43 56 17 - [picaut.pascal@orange.fr](mailto:picaut.pascal@orange.fr)

## CINÉMA IRIS

Le **cinéma IRIS** à Questembert est une association de 96 adhérents bénévoles et de 4 salariés. Pour faire tourner cette boutique, ils assurent, dans deux salles de projection, 667 séances annuelles pour une moyenne de 48000 spectateurs par an.

L'IRIS est classé «Art & Essai» par le Centre National du Cinéma. Trois labels obtenus nous apportent des subventions vitales pour notre équilibre financier.

Ces labels sont : « Jeune public », « Recherche et découverte » et « Patrimoine et répertoire ».

**Coordonner ces séances en parallèle des films «grand public» n'est pas une mince affaire :**

- Une salariée à temps complet est chargée de la programmation et des animations ; elle est entourée de 11 adhérents bénévoles qui participent aux choix de la programmation Art & Essai et qui vont à des journées de pré-visionnement de films en avant-première.
- Un salarié projectionniste professionnel, lui aussi entouré de 18 adhérents bénévoles pour assurer toutes les séances : cinécole , ciné seniors , Art & Essai , ciné juniors, etc.
- 10 adhérents bénévoles organisent et assurent les séances «cinécole» et «ciné seniors»
- 38 adhérents bénévoles sont chargés de tenir la caisse et de recevoir le public.

- 10 adhérents bénévoles composent le Conseil d'Administration. Ils sont chargés de la gestion, des finances, du matériel et de la sécurité. Les locaux appartiennent à la municipalité de Questembert qui les met gracieusement à la disposition de l'Iris.

- 2 salariées à mi-temps sont chargées du nettoyage. Voilà donc le travail qui est le nôtre, travail important à tous les niveaux.

Un travail enthousiasmant, enrichissant.

**Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous !**

### LES RENDEZ-VOUS DE DÉBUT 2019

L'IRIS vous propose une cinquième édition de

**LA FABRIQUE DE L'IMAGE**  
*ou la photographie au cinéma*

**Retenez ces dates : 2 et 3 mars 2019**

A la manière d'un artisan, le Directeur de la photographie choisit un cadre, place sa caméra et met en œuvre des solutions pour servir la mise en scène, l'esthétique et le propos du film.

Ce rendez-vous annuel avec un directeur de la photographie (n° 2 hiérarchiquement dans l'équipe de tournage) est pour nous l'occasion, à travers films, conférences et rencontres de **découvrir, d'affiner et d'enrichir votre regard sur l'image en mouvement**, d'appréhender ce métier essentiel et passionnant du cinéma.

### POUR LA 5<sup>e</sup> ANNÉE PRÉPAREZ-VOUS AU

**FROID POLAR 2019 Brrrrrr !!**

5 films - 5 polars d'exception



#### Le 20 janvier

« **L'ÉTRANGLEUR de BOSTON** »

Un livre, un film.

La projection sera suivie d'une discussion sur l'adaptation d'un roman en partenariat avec la Médiathèque de Questembert.

#### Le 27 janvier

« **TCHAO PANTIN** »

Chef d'œuvre aux 5 Oscars, précédé d'une présentation du film, anecdotes de tournage, évocation de la France des années 80

#### Le 10 février

« **THE GUILTY** »

Un polar contemporain. Avec son quiz cinéma en présentation du film.

#### Le 13 février

« **GAMME NIGHT** »

Avec une séance d'animation en direction du public ADOS et des places à gagner pour le futur «Escape Game», en partenariat avec Rochefort en Terre Tourisme.

#### Le 17 février

« **BLOOD SIMPLE** »

Le polar méconnu, suivi d'une discussion sur le film, animée par Gérard UGINET.

Voilà un programme à faire frissonner au cœur de l'hiver..... Assis au chaud dans de confortables fauteuils !

**Elle est pas belle la vie ? Brrrrrr !!!**

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019, une année qui compte**

**Du 17 janvier au 16 février 2019**, Caden participera aux opérations de recensement national de la population. Placés sous la houlette de Stéphanie SORIN, qui assurera la coordination des opérations au niveau communal, quatre agents recenseurs ont été recrutés et sillonneront la commune pour dénombrer la population. Il vous est demandé de leur réserver le meilleur accueil.

#### **A QUOI CA SERT ?**

Rappelons que si le recensement est obligatoire, il est aussi un devoir civique : en effet, de la population dénombrée dépendent notamment les dotations perçues par les communes, qui permettent de faire face aux équipements nécessaires à l'intérêt général. Les chiffres de la population et les caractéristiques des logements permettent également, au plan national, d'adapter les politiques publiques et d'aménager le territoire en fonction des besoins de la population.



*Stéphanie SORIN et l'équipe d'agents recenseurs :  
Gisèle LE CARS, Suzanne MILLET (arrière-plan)  
Isabelle BOULO et Cathy SERO (premier plan)*

### **RECENSEMENT POUR LA JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE**

**Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement, c'est obligatoire**

**Il concerne les filles et les garçons. Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile à partir de votre date anniversaire et avant les 3 mois suivants**

#### **C'est une démarche qui permet de :**

- Vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense - JAPD,
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

**Cette année les Filles et garçons concernés sont ceux nés en 2003.**

**Pour renseignements complémentaires ne pas hésiter à se renseigner auprès de la Mairie.**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)







## ASSOCIATION EVEIL

**CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL**

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin et Saint Gravé



### *Vie associative*

L'association EVEIL est gérée par un **conseil d'administration** composé d'élus des communes, de professionnels et bénévoles associatifs du territoire, et d'habitants adhérents. Le **bureau de l'association** s'est récemment renouvelé :  
 Hélène LANN CORRE et Rémi DEMILLAC, Co-président  
 Claudine BROHAN, trésorière  
 Alain BOZZATO, trésorier adjoint,  
 Linda THIBOULT, secrétaire  
 Marie-Agnès HEMERY PHILIPPOT, secrétaire adjointe,  
 Nadine RESET, administratrice.



### *Zoom sur l'animation jeunesse*

**10-14 ans et 11 ans et plus**

- Ateliers périscollège du midi au collège de Malansac
- Animations dans les foyers de jeunes
- Programmes de loisirs 10-14 ans et plus de 11 ans pendant les vacances scolaires : sorties, activités, soirées
- Préparation de camps d'été
- Accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets

**Retrouvez Margaux et Jean Louis, animateur-ices jeunesse, pour échanger, donner des idées, faire des activités, construire des projets...**



**Margaux et Jean Louis, animateurs jeunesse**  
[eveil.animjeunesse@orange.fr](mailto:eveil.animjeunesse@orange.fr)

### **Ouverture des foyers des jeunes (hors vacances scolaires)**

Lieu	Malansac	Limerzel	Pluherlin	St Gravé
Jour	Mercredi	Vendredi	Fermeture pour travaux	Un samedi sur deux
	12h30-18h <i>Possibilité de pique-niquer sur place</i>	17h45-19h		14h-17h en expérimentation

### **Préparation des camps d'été ça démarre maintenant !**

Margaux et Jean Louis proposent aux jeunes du territoire de construire eux-mêmes leur camp pour cet été ! Contactez le centre social pour connaître les modalités d'organisation.

**Portable jeunesse : 06 04 49 42 21**

### *Zoom sur l'enfance*

**Accueil de loisirs 3-6 ans et 7-11 ans**

- Les Mercredis à Malansac
- Pendant les petites vacances lieux différents selon les périodes
- Pendant l'été à Malansac
- Camps et bivouacs sur l'été

### **L'accueil de loisirs recrute son équipe de l'été 2019 dès janvier !**

Tu as ton BAFA complet ou tu souhaites effectuer ton stage pratique, tu souhaites découvrir l'animation, développer ton expérience auprès des enfants... N'hésites pas à envoyer ta candidature à Thomas avant le **15 février 2019**.



**Thomas, directeur de l'accueil de loisirs**  
[eveil.animjeunesse@orange.fr](mailto:eveil.animjeunesse@orange.fr)

# Informations Générales

## Animations habitants et famille

**Programme famille, programme pour tous :** Tout au long de l'année, le centre social propose des ateliers, des sorties... à partager en famille, ou entre amis. Ces **activités intergénérationnelles** sont aussi ouvertes aux **grands parents**, aux **personnes seules**, aux **seniors**.

**Les ateliers parents-enfants :** Sur le programme famille, vous retrouverez des **ateliers**, pour partager une activité avec vos enfants ou petits-enfants. Des thèmes variés : **cuisine, balade, bricolage, poterie, couture...**

**Le café des parents :** Le Centre social propose une fois par mois **un temps convivial de rencontre**, de parole et d'échanges autour des questions liées à la famille et à l'éducation des enfants. Les « cafés des parents » sont ouverts aux parents, futurs parents, grands-parents, et à toute personne exerçant une fonction éducative. L'accès est gratuit et ce lieu est animé par **2 professionnelles** : **Marie Djian**, référente famille au centre social, et **Emilie Brean Marin**, Psychologue de l'association SESAM.

**Mercredi 09 janvier**  
**9h30-11h - Salle associative de Limerzel**  
Thème : *l'autonomie*

**Mardis de 9h30 à 11h**  
• 5 mars à Limerzel  
• 30 avril à Saint-Gravé  
18 juin à Malansac  
Thèmes à définir avec les familles

**Jeudi 07 février**  
**20h30-22h - Espace Garderie Caden**  
Thème : *place de chacun dans la famille*

**Jeudis de 20h30 à 22h**  
• 28 mars à Pluherlin  
• 23 mai à Caden  
Thèmes à définir avec les familles

**Les ateliers habitants**, proposés par des bénévoles qui souhaitent partager leurs savoirs faire.

**Atelier tricot**  
**3<sup>ème</sup> mercredi du mois - 16h-18h**  
**Médiathèque de Pluherlin**  
Découverte des points de base et création d'accessoires

**Atelier création**  
**1<sup>er</sup> jeudi du mois - 16h-18h**  
**Médiathèque de Pluherlin**  
Travaux au crochet, travaux d'aiguille...

**Atelier couture**  
**2<sup>ème</sup> jeudi du mois - 14h-16h**  
**Centre social Eveil à Caden**  
Loisirs créatifs, accessoires pour la maison... un projet par séance

*D'autres ateliers peuvent se développer selon les intérêts, les envies et les compétences des habitants. Si vous souhaitez proposer quelque chose, contactez-nous*

## NOUVEAU ! Accès au numérique

A partir du mois de janvier, le centre social proposera aux habitants **un espace numérique en accès libre** dans ses locaux à Caden : un ordinateur avec connexion internet, une imprimante et un scanner seront accessibles à tous pour réaliser des démarches administratives, de recherche d'emploi ou autre dans un espace respectant la confidentialité.

### Horaires d'ouverture du centre social

\* Lundi : 9h-12h et 14h-17h

\* Mardi et mercredi : 9h-12h

\* Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accès gratuit – participation symbolique en cas d'impression de documents

### Vous rencontrez des difficultés sur ordinateur, ou à faire une démarche sur internet ?

Le centre social propose des temps d'accompagnement personnalisés, sur rendez-vous.

**Renseignements : [eveilcentresocial@orange.fr](mailto:eveilcentresocial@orange.fr)**



**Marie,**  
**Référente famille**  
[eveil.famille@orange.fr](mailto:eveil.famille@orange.fr)

### Nous contacter...

#### Centre Social EVEIL

8 Rue de la Mairie - 56 220 CADEN - Tél : 02.97.66.24.63

[eveilcentresocial@orange.fr](mailto:eveilcentresocial@orange.fr) - [www.eveilcentresocial.org](http://www.eveilcentresocial.org)

### QUESTEMBERT COMMUNAUTE

**Vous êtes hébergeur ? A compter de janvier 2019, faites vos déclarations de taxe de séjour en ligne ! Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité. Pour vous y aider, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, Questembert Communauté met à votre disposition une plateforme de télédéclaration. Fini les déclarations papier, place à la dématérialisation ! Pour y voir plus clair, on vous explique tout...**

#### **A quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?**

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en 2012 afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes\* participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations, salons...).

#### **Quel est le montant de la taxe de séjour ?**

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire

du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. La tarification correspondant à votre hébergement est disponible en mairie ou à l'office de tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

#### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de nouvelles dispositions entreront en vigueur**

Si vous êtes hébergeur, l'office de tourisme vous contactera prochainement pour vous les présenter.

*\*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé.*

**Contact : 02 97 26 56 00 – info@rochefortenterre-tourisme.com**

**[www.rochefortenterre-tourisme.bzh](http://www.rochefortenterre-tourisme.bzh)**

### PENSEZ À ÉLAGUER VOS HAIES

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être périodiquement et correctement élaguées. D'une part, pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs et, d'autre part, pour des raisons évidentes de sécurité routière. Une haie qui déborde sur la voie publique peut, en effet, masquer des panneaux de signalisation ou réduire la visibilité à proximité des carrefours et provoquer de ce fait de graves accidents. En conséquence, pensez à faire le nécessaire.

### LES NOUVEAUX ARTISANS À CADEN

Depuis cet été, au cœur des commerces du bourg, la pizzeria.



#### **LES PETITS GOURMANDS**

Vous propose ses pizzas à emporter midi et soir, du mercredi au dimanche.

Pour passer commande :  
**02 97 67 87 20**

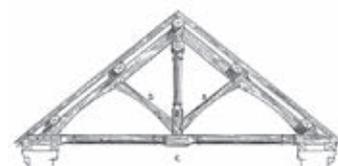
L'entreprise **FONTENAY CHARPENTE** située à

La Glavardaie vous propose ses services pour :

- la rénovation de charpentes bois,
- la réalisation de cabanons de jardin, hangars, garages,
- la pose de bardage,
- la réalisation de petites extensions bois

Pour contacter Marin de Fontenay :

07 60 39 51 70 ou **[mdefontenay@gmail.com](mailto:mdefontenay@gmail.com)**



## LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

**Votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

**Votre impôt s'adaptera automatiquement et immédiatement à vos revenus. Que vous soyez salarié(e) ou indépendant(e), actif(ve) ou retraité(e), ce mode de prélèvement des revenus vous concerne.**

### SALARIÉS - SANS EMPLOI - RETRAITÉS

Pour les salaires, traitements, pensions de retraites et revenus de remplacement (...), l'impôt sera prélevé directement sur votre revenu par l'organisme qui vous le verse (employeur, Pôle emploi, caisses de retraites, particulier employeur, etc.), en fonction d'un taux calculé et transmis automatiquement par l'administration fiscale.

Si vous n'êtes pas résident fiscal de France mais disposez de revenus de source française imposables en France, vous êtes également concerné par le prélèvement à la source sauf pour vos revenus déjà soumis à la retenue à la source spécifique des non-résidents.

### INDÉPENDANTS - PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN DONNÉ EN LOCATION

Pour les revenus des indépendants (BIC, BNC, BA) et les revenus fonciers, l'impôt sur les revenus de l'année en cours fera l'objet d'acomptes mensuels (ou trimestriels sur option) calculés et prélevés sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.

## UNE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

### VOUS NE CHANGEZ PAS D'INTERLOCUTEUR

Vous n'avez aucune démarche à réaliser auprès de votre employeur ou de l'organisme qui vous verse des revenus. **C'est l'administration fiscale qui restera votre seule interlocutrice** pour votre impôt sur le revenu. Elle recevra chaque année la déclaration de revenus que vous continuerez à déposer, comme aujourd'hui.

### LA CONFIDENTIALITÉ EST GARANTIE

La seule information transmise à l'employeur est votre taux de prélèvement. Il ne révèle aucune information spécifique. En effet, un même taux peut correspondre à des situations très différentes. La communication de ce taux par l'employeur à des tiers est interdite.



## 3 OPTIONS POUR GÉRER VOTRE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Sans démarche de votre part, le taux de prélèvement qui sera utilisé sera le taux de votre foyer. Il est calculé sur la base de votre dernière déclaration des revenus. Vous pourrez prendre connaissance de votre taux (et de vos éventuels acomptes) sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) à l'issue de votre déclaration en ligne. Ces éléments seront également communiqués sur l'avis d'impôt qui vous sera adressé cet été. **Pour faire face à certaines situations particulières, vous pourrez exercer différentes options. Ces options sont facultatives. Si vous ne souhaitez pas les utiliser, vous n'avez rien à faire.**

### LE TAUX PERSONNALISÉ : FOYER OU INDIVIDUEL

Afin de prendre en compte les différences éventuelles de niveau de revenus au sein du couple, les conjoints pourront, s'ils le souhaitent, **opter pour un taux de prélèvement individualisé** en fonction des revenus respectifs, calculé par l'administration, au lieu d'un taux unique pour les deux conjoints du foyer.

Les taux individualisés permettront au total de prélever le même montant. **Il s'agit d'une simple répartition différente du paiement de l'impôt entre les conjoints ; cela n'aura pas d'incidence sur le montant total d'impôt qui est dû par le couple.**

### LA TRIMESTRIALISATION DES ACOMPTES

Si vous percevez des revenus soumis aux acomptes (revenus fonciers, BIC, BNC, BA), vous pouvez opter pour un prélèvement trimestriel de ces acomptes au lieu d'un prélèvement mensuel.

### LE TAUX NON PERSONNALISÉ

Si vous êtes salarié, vous pourrez **opter pour ne pas transmettre votre taux personnalisé à votre employeur.**

Celui-ci appliquera alors **un taux non personnalisé qui dépend uniquement du montant de la rémunération qu'il vous verse** et ne tient pas compte de votre situation de famille. Dans la plupart des cas, **ce taux sera donc supérieur à votre taux personnalisé.**

Cette option peut néanmoins vous intéresser si votre foyer fiscal perçoit d'importants revenus en plus de vos salaires et que vous ne souhaitez pas que votre employeur ait connaissance d'un taux personnalisé supérieur au taux non personnalisé. Dans ce cas, vous devrez verser tous les mois à l'administration une somme correspondant à la différence entre le prélèvement calculé avec votre taux personnalisé et celui calculé par votre employeur.

**un service en ligne pour toutes vos options : « gérer mon prélèvement à la source » sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)**

Pour toutes vos opérations concernant le prélèvement à la source, rendez-vous sur la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). **Dès que vous aurez déclaré vos revenus 2017 en ligne, et jusqu'au 15 septembre 2018**, vous pourrez choisir vos options pour gérer votre prélèvement à la source. Si vous déposez une déclaration de revenus papier, vous pourrez choisir vos options **du 16 juillet au 15 septembre 2018**.

**POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE**  
UN NUMERO UNIQUE : 0 811 368 368 (service 0,06€/min + prix appel)  
UN SITE : [prelevementalasource.gouv.fr](http://prelevementalasource.gouv.fr)

La Commission Information vous présente quelques délibérations prises lors des derniers Conseils Municipaux. N'hésitez pas à venir consulter notre panneau d'affichage puisque le Compte Rendu est intégralement affiché en Mairie après chaque réunion.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018**

- **Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) dans le cadre de la compétence « accueil gens du voyage »**

**Conformément au rapport définitif de la CLECT concernant le rapport du 23 Mars 2017 portant sur l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « Aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage »**

Considérant le travail accompli par la commission locale d'évaluation des charges transférées afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes ou perte de recettes liées à la compétence transférée à la communauté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

**Le Conseil Municipal a**

**Approuvé** le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 23 Mars 2017 concernant l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « Aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage »

**Pris acte** du montant global du transfert concernant la seule ville de Questembert qui figure dans le rapport de la CLECT

**Chargé** Monsieur le maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

- **Poste de travail « Garderie et Cantine »**

Le poste titulaire laissé vacant à la garderie « arc en ciel » pour un agent d'animation initialement prévu à raison de 19h25 hebdomadaire après annualisation doit être modifié pour des nécessités de service et en raison de la nouvelle organisation scolaire hebdomadaire.

Son temps de travail annualisé a été porté à 20,95 h/35.

- **Travaux rue traversière : établissement d'un nouveau devis pour le renouvellement de l'eau pluviale par la société R2AE**

Ouverture des plis le 6 juillet sur la base d'un lot unique couvrant le Terrassements, la Voirie, le Revêtements de sol, les Réseaux divers, et un Aménagements paysagers. Critères retenus : prix à hauteur de 60 % et savoir-faire et moyens pour 40%. Délai global d'exécution 8 semaines, commencement de travaux le 15 octobre 2018.

Devis pour le réseau d'eaux pluviales avec la société R2AE, titulaire du marché eau du Morbihan, la tarification marché avec Eau du Morbihan étant actée, et la coordination facilitée. Le montant de travaux arrêté à 30.641 €HT ou 36.769,20 €TTC.

- **Passage tour de France**

Monsieur le Maire a fait le point sur la participation des binômes *désignés pour la surveillance des intersections communales et sur les mesures de sécurité de rigueur*. Un tour de table a été fait sur les animations et la participation de chacun afin de contribuer à une manifestation réussie.

- **Point sur le dossier pizzeria**

Monsieur Oillaux informe le conseil municipal de la réalisation des travaux en cours ainsi que du déroulement du calendrier.

Problèmes d'évacuation des eaux de gouttières et des risques d'infiltration en intérieur. Une remise en état du dispositif d'évacuation entre les deux toitures a été présentée par la société MAM avec une plus-value de 3 821,53€HT ou 4 585,84€ TTC et réalisation d'un dégrossi à la chaux ainsi que démolition du conduit de cheminée au RDC coté commerce avec une plus-value de 345,20€ HT ou 414,24€ TTC.

Société Bonamy Hernandez Couverture : moins-value de 477,90€HT ou 573,48€TTC en raison d'un tubage de cheminée déjà existant et de la réduction de calibre de gouttière.

Lot N°8 carrelage : une plus-value en raison de la pose de plinthes à gorges et d'isolant acoustique sous chape supplémentaire. Le devis présenté est de 331,20€HT ou 397,44€TTC.

Lot N°4 Menuiserie : plus-value car changement d'une porte alu en bois et moins-value concernant la modification châssis alu en PVC soit une plus-value finale d'un montant de 877€ HT ou 1052.40€ TTC.

### • **Point sur la voirie**

Secteur du Valauga : pose de panneaux de limitation de vitesse et implantation de marquage au sol afin de faire ralentir les véhicules sur cette voie.

### • **Dépose et rénovation du monument aux morts**

Monsieur Oillaux informe de la dépose du soldat du monument aux morts afin que celui-ci soit renforcé, réparé puis repeint.

### • **Motion agence de l'eau**

L'Agence de l'Eau sensibilise les collectivités sur l'actuelle situation délicate en matière d'actions et de de gestion sur la qualité de l'eau.

Sensibilisation sur les points suivants :

- l'état des masses d'eau du bassin Loire-Bretagne où seulement 28 % des masses d'eau sont aujourd'hui en bon état pour un objectif de 61 % en 2021 et de pratiquement 100 % en 2027 et par voie de conséquence l'importance des progrès qu'il reste à réaliser pour atteindre les objectifs de la directive cadre sur l'eau
- l'importance des engagements pris par la France en application de la directive cadre sur l'eau et la nécessité de maîtriser le risque de contentieux
- la nécessité de s'adapter à de nouveaux enjeux considérables notamment au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et la nécessité de répondre à l'élargissement des compétences des agences de l'eau par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages
- le rôle important des agences de l'eau dans le financement d'actions et de travaux d'intérêt commun au bassin qui contribuent à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des milieux aquatiques ou du milieu marin
- les réussites de la politique d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'adhésion des acteurs de l'eau au principe de solidarité à l'échelle du bassin
- la nécessité de conserver des taux d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne incitatifs pour mener des actions de restauration de la qualité des milieux et de renforcement de la résilience face au changement climatique, notamment dans un contexte où l'État, les Régions et les Départements se retirent du financement de la politique de l'eau
- l'impact de la loi de finances pour 2018 qui amène à réduire la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne d'environ 25 % entre le 10e programme pluriannuel d'intervention (396 millions d'euros d'aide par an) et le 11e programme (292 millions d'euros d'aide par an)
- que le budget de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est caractérisé par des taux globaux d'exécution très élevés (plus de 99 % en engagements et de 99 % en paiements pour les années 2016 et 2017)
- que l'agence de l'eau Loire-Bretagne n'a pas de trésorerie excédentaire à la fin de son 10e programme pluriannuel d'intervention. Mi-avril, la trésorerie est de seulement 2 millions d'euros
- que l'agence de l'eau Loire-Bretagne aura versé 44,6 millions d'euros en 2018 à l'AFB et l'ONCFS, soit une hausse de 108 % par rapport au versement en 2017 de 21,5 millions d'euros au profit de l'AFB

Prenant acte des objectifs ambitieux définis par le ministre de la transition écologique et solidaire dans le courrier qu'il a adressé le 28 novembre 2017 aux présidents de comité de bassin,

Soulignant la nécessité d'optimiser l'action publique dans le domaine de l'eau et d'être plus sélectif et plus efficace dans la définition des opérations aidées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au cours de son 11e programme pluriannuel d'intervention

MANIFESTE son attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau, au principe « l'eau paye l'eau » et à la gestion concertée avec les acteurs de l'eau, principes qui ont fait leurs preuves depuis cinquante ans

EXIGE que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 11e programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin

CONTESTE l'augmentation des contributions aux opérateurs de l'État qui prend effet à compter de 2018

EXIGE que soit ainsi reconsidéré l'encadrement législatif des 11es programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau afin de relever leur capacité d'intervention

SOUHAITE participer aux Assises de l'eau et ATTEND qu'elles abordent la question de la capacité d'intervention des agences de l'eau et qu'elles apportent des réponses ambitieuses face à l'ensemble des défis à relever

La présente motion sera transmise au Premier ministre, au ministre de la transition écologique et solidaire et aux parlementaires du bassin Loire-Bretagne.

Elle sera également soumise à toutes les collectivités et à tous les acteurs de l'eau. Ils seront invités à délibérer pour adhérer à son contenu et en informer eux aussi le Premier ministre et le ministre de la transition écologique et solidaire.

Après débat au sein de l'Assemblée communale, il a été décidé de soutenir la dite motion. Transmission sera faite de la position communale.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2018

#### • *Marché public rue traversière : travaux sur VRD et sécurisation de bourg*

Une consultation a été lancée en vue de la réalisation d'un marché public sous forme de procédure adaptée, permettant l'aménagement et la sécurisation de la rue Traversière, de la rue des frères Laménais, de la ruelle des Fours en partie et de l'amorce de la rue de la Glavardais. Date prévisionnelle de commencement des travaux : le 15 octobre 2018.

Lot unique - Terrassement – Voirie – Réseaux divers – Aménagements paysagers – attribué à l'entreprise LEMÉE pour 129 790,21 € HT ou 155 748,25 € TTC.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

#### • *INTERVENTION / Enedis présentation des compteurs Linky*

Monsieur le Maire fait part du remplacement prochain sur notre commune des compteurs électriques chez les particuliers. La nouvelle génération de compteur « Linky » offre de nouveaux services et permet de moderniser le réseau électrique : transmission d'informations instantanées, gain de temps en matière d'intervention, protection contre les problèmes de surtension, existence de breaker permettant à terme de suppléer le disjoncteur, meilleure connaissance des consommations et des soucis pouvant exister. Néanmoins auprès de la population subsiste des interrogations sur ces mises en place. Un long débat a eu lieu avec le responsable de chez ENEDIS venu faire une présentation sur l'ensemble du dispositif et pour permettre à chacun de mieux expliquer le déploiement prévu sur notre commune. Il a été rappelé que les personnes qui refusent la pose du nouveau compteur devront se manifester auprès d'ENEDIS. Ce refus d'installation lors du déploiement entraînera lors de panne ou dysfonctionnement de leur ancien compteur de frais d'intervention.

#### • *Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) dans le cadre de la compétence GEMAPI (nouvelle délibération)*

Entendu le rapport définitif de la CLECT concernant le rapport du 31 Mai 2018 portant sur l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « GEMAPI »

Considérant le travail accompli par la commission locale d'évaluation des charges transférées afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes ou perte de recettes liées à la compétence transférée à la communauté à compter du 1er janvier 2018 ;

Le Conseil Municipal a :

- 1) approuvé le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 31 mai 2018 concernant l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « GEMAPI »
- 2) pris acte du montant global du transfert concernant onze communes sur treize selon les tableaux du rapport de la CLECT
- 3) chargé le maire d'accomplir toutes les formalités

### **• Délibération communale relative à la dissolution du SMBVT**

Il est rappelé :

- 1) Que les compétences obligatoires GEMAPI ont été transférées aux intercommunalités.
- 2) que les compétences facultatives en matière de politique de l'eau ont été conservées par les collectivités membres au Syndicat Mixte de BASSIN Versant du Trévelo.
- 3) Qu'un transfert de compétences a été acté par les intercommunalités concernées à l'EPTB Vilaine.

En conséquence le Conseil Municipal :

- 1) S'est prononcé favorablement sur la dissolution effective du SMBVT au 31 décembre 2018 conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et sur les modalités de liquidation arrêtées par lui (notamment après clôture d'exercice et établissement du compte de gestion et du compte administratif 2018).
- 2) S'est prononcé favorablement sur le transfert des compétences facultatives (items 6 et 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement, la lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles et des actions d'animation et de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques notamment) vers la communauté de communes de Questembert dont la commune de Caden est membre.
- 3) A donné pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents.

### **• Mise en accessibilité de bâtiment et de lieux publics**

Après débat sur le secteur de la rue de la fontaine et sur la nécessité d'intervenir sur les abords du salon de coiffure, le Conseil Municipal a décidé :

- 1) de retenir le devis de l'entreprise MACE située à Coq 56220 Caden, relatif aux travaux d'accessibilité pour un montant de 7162,58€HT OU 7878,84 €TTC. Ces travaux concernent uniquement des réalisations sur trottoirs existants facilitant l'accès de personnes à mobilité réduite.
- 2) de transmettre une demande de subvention auprès du Conseil Départemental afin de réaliser l'aménagement de l'accès du salon de coiffure.

### **• Décisions modificatives relative à l'emprunt CAF et ajustement Budget Commerce**

#### **1) Emprunt CAF**

Suite à encaissement d'un emprunt à taux zéro versé par la CAF sur un article comptable relatif à l'encaissement de subvention en avril 2017, il y a lieu de procéder à la régularisation d'écriture suivante :

#### **Crédits supplémentaires**

Investissement Dépenses article 1328 pg opfi « travaux centre culturel » 23.960 €

Investissement Recettes article 16818 pg opfi « opération financière » 23.960 €

Par ailleurs il en résulte une insuffisance de crédit afin de rembourser l'échéance annuelle CAF. En conséquence il y a lieu de prévoir le virement de crédits suivant :

Investissement dépenses article 020 « Dépenses Imprévues » pg opfi - 1530 €

Investissement dépenses article 16818 remboursement emprunt caf » pg opfi +1530 €

### 2) Budget Commerce :

Virement de crédits en section d'investissement dépenses :

Article 020 pg OPFI Dépenses imprévues moins – 2.000

Article 2313 pg ONA Travaux pizzéria plus (+) 2.000€

Recettes et dépenses supplémentaires :

Article 1641 pg ONA emprunt moins (-) 40.000€

Article 2313 pg ONA Travaux pizzéria plus (+) 20.000€

Article 1341 pg ONA Dotation soutien investissement public local plus (+) 60.000€

#### • **Communauté de Communes : marché voirie et prestations diverses sur voiries**

Il est proposé la passation d'une nouvelle convention de groupement de commandes pour 2019 pour trois types de marchés, d'une durée de 3 ans (marchés renouvelables annuellement), soit :

- un marché de travaux pour l'entretien des voiries communales et communautaires,
- un marché de fourniture de panneaux de signalisation,
- un marché de travaux pour le curage de fossés.

Un état des lieux a été établi auprès des communes afin de définir les besoins selon estimatif sur 3 ans.

La durée de la convention de groupement de commandes est basée sur la même durée que les marchés (2019 à 2022). Le coordonnateur reste Questembert Communauté.

Les membres fondateurs du groupement de commandes seront nommés en préambule de la convention. Ils acceptent l'adhésion au groupement de toute autre commune membre de Questembert Communauté, après délibération de la commune concernée.

Préalablement à toute nouvelle adhésion, le bureau communautaire devra émettre un avis (respect des seuils au regard de l'analyse des besoins).

Une fois membre du groupement, la commune accepte également l'entrée dans le groupement d'une autre commune membre de la Communauté.

Les missions du coordonnateur, dans le respect des règles des Marchés Publics, seront pour l'ensemble des opérations :

- \* le lancement, le suivi de la consultation et l'analyse des offres
- \* la signature des marchés au nom de tous les membres de la convention
- \* **l'exécution des marchés reste du ressort de chaque commune** (clauses techniques et financières des marchés : gestion des bons de commandes, factures, avenants,...)
- **La CAO-Commission MAPA ad hoc de groupement** sera celle de la Communauté de Communes, coordonnateur du groupement. Des membres pourront se joindre à cette commission pour leur compétence particulière (exemple adjoint élu aux travaux au sein des communes, technicien CC ...).

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour la passation :

**d'un marché de travaux d'entretien de voirie,**

- **d'un marché de fourniture de panneaux de police,**
- **d'un marché de travaux de curage de fossés.**

- d'autoriser l'adhésion de la Commune de Caden au groupement de commandes ayant pour objet la passation des marchés cités ci-dessus, marchés « accords-cadres » (à bons de commandes) pour achats groupés et travaux, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement.

#### • **Vente de terrain communal : délaissé de voirie secteur de chez Guillouche**

Demande présentée par Madame Stéphanie BOURDIN d'acquérir une bande de terrain de 160m<sup>2</sup> environ sur le secteur de « Chez Guillouche ». Ce délaissé de voirie du CR n°17 jouxte ses parcelles d'habitation cadastrées YA 329 et 644.

Le Conseil Municipal accepte la vente au prix de 3,50€ du m<sup>2</sup> à Madame BOURDIN Stéphanie. Libre à elle de se rapprocher d'un géomètre de son choix afin de procéder à la détermination exacte de l'emprise et d'engager le bornage et la demande de numérotation. Il est précisé que ces frais seront à sa charge tout comme les frais de notaire inhérents à l'opération projetée.

### • **Lotissement**

Malgré un désistement le nombre de projets en cours concerne six lots sur les onze qui étaient en vente. Retenons qu'à travers ces ventes, un projet à destination des seniors ou personnes à mobilité réduite par un porteur privé est en réflexion avancée.

### • **Rentrée scolaire**

Elle s'est effectuée dans de bonnes conditions. Des travaux de sécurité ont été faits cet été : pose d'une sonnette et sécurisation du sas. Au niveau de la cantine, le service est assuré avec un fonctionnement de type self, en collaboration avec la cuisine de Malansac. La qualité des menus est appréciée. L'établissement scolaire compte 120 élèves, la cantine accueille depuis la rentrée 90 rationnaires et la garderie assure l'accompagnement de 17 enfants en journée.

### • **Espace des jeux de plein air**

Des panneaux avaient été commandés afin de sensibiliser chacun sur l'utilisation de l'espace et la tranquillité du secteur à respecter. Ceux-ci viennent d'être posés.

### • **Numérotation des villages**

Les plaques ont été réceptionnées cet été. Réunion d'organisation vendredi 5 octobre afin de préparer les tournées d'installation chez les administrés.

### • **Souvenir et commémoration**

Rappel du déplacement de la stèle du souvenir français prochainement avec une installation sur l'espace vert situé à l'angle de la rue de la scierie et de la rue de la fontaine st pierre. La réparation du monument aux morts est achevée, pose prochaine de la peinture avant repose de celui-ci.



### • **Subvention COSI**

La commune a fait le choix d'adhérer au COSI (comité d'œuvres sociales intercommunal) des cantons de Rochefort en Terre et Questembert, pour le personnel municipal. Le calcul annuel est arrêté moyennant une contribution par agent. Ainsi au titre de l'année 2018 la participation communale est de 24€ par agent soit 240 €. Le COSI contribue au développement et à la gestion d'œuvres sociales : organisation de l'arbre de Noël pour les enfants des agents avec un spectacle ou un film, organisation d'un repas annuel de fin d'année pour les agents et retraités des collectivités.

### • **Recrutement**

Le Conseil Municipal a été informé du départ du Directeur des services et du recrutement par voie de mutation de Madame Virginie Dambrine qui occupait les mêmes fonctions en Loire atlantique pour une prise de fonction le 22 octobre.

### • **SATESE**

Renouvellement de l'adhésion au service départemental d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE), pour les années 2019 à 2021. Les missions proposées visent la mise en place des équipements d'auto surveillance, l'expertise technique et le conseil pour l'exploitation de la station d'épuration, la collecte des données pour la mise à jour des ressources de l'observatoire départemental de l'assainissement. La participation annuelle est de 300€.

## PERMIS DE CONSTRUIRE 2018

12/01/2018	Y0020	MUTLU Raf Lotissement du Daim lot n°5 Construction d'une maison individuelle
08/02/2018	Y0021	SCI LE MOULIN DE MOCSOURIS Création d'un laboratoire
19/02/2018	Y0022	ROUSSEL Ludovic Le Crenet Construction d'un garage
15/03/2018	Y0001	ALLAIN Romuald La Randelle Rénovation maison et modification d'ouvertures
24/03/2018	Y0005	BOISSEAU Fabrice Le Verger Carport
24/03/2018	Y0006	RINGOT Philippe Coq Construction d'un garage
29/03/2018	Y0002	SCEA LE PATIS Le Pâtis Installation d'un mobil-home à usage de vestiaire et salle de réunion
17/04/2018	Y0007	GORDZIEJ Fred Le Valauga Préau
21/04/2018	Y0003	GUENNEGUEZ Benoît Le Pommord Rénovation d'un bâtiment agricole en habitation
24/04/2018	Y0008	GUILLERME Marie-Noëlle Chez Thorel Préau
18/05/2018	Y0011	BINOIS Patrice et JEGO Carine 1 Lotissement du Daim Construction d'une maison individuelle
24/05/2018	Y0010	CADIO Jean-Bernard Coq Rénovation et fermeture d'un hangar
24/05/2018	Y0012	BURBAN Sylvain et Anne-Cécile 7 rue des Châtaigniers construction d'un garage et édification d'une clôture
21/06/2018	Y0009	EARL DU CLOTORIO Le Clotorio Extension d'élevage porcin
16/07/2018	Y0004	BOULO Brigitte La Ville Hellio Extension d'une maison individuelle
20/07/2018	Y0013	MOURRO Sophie Chez Riochon Hangar stockage paille
28/07/2018	Y0014	LABEDAN Christian - LABAUNE Josiane 19, Rue Jeanne d'Arc Extension d'habitation
10/08/2018	Y0015	BURBAN Vincent et BUSSON Elodie 22, Rue de la Fontaine Saint Pierre Maison Individuelle
10/08/2018	Y0016	BURBAN Samuel et LE BOT Sophie Lécambé Maison Individuelle et démolition d'un hangar
28/08/2018	Y0017	GARCIA Jean-Luc La Ville au Vent Construction d'un garage
30/11/2018	Y0019	CAUDARD Maurice Le pré Ruault construction d'une Maison d'habitation a la Génétaie
14/12/2018	Y0018	EARL LVA CHAUDELEC Laura La Ville Abio abri pour groupe Electrogène
21/12/2018	Y0020	MÉHAT Sébastien le Valauga construction d'une maison d'habitation à la Glavardaie
21/12/2018	Y0021	FOURAGE Frédéric et Elodie 13 rue de Bomélo construction d'une maison d'habitation lotissement du Daim
21/12/2018	Y0022	BOULO Gwendal la ville Héllio construction d'une maison d'habitation lotissement du Daim
21/12/2018	Y0023	DRUX Alain Lilio construction d'une véranda

## PERMIS D'AMÉNAGER 2018

10/07/2018	Y0001	MEHAT Sébastien La Glavardaie Lotissement 1 lot
------------	-------	---

## PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF 2018

08/01/2018	17Y0002M-01	BAUMANN Sandrine Le Maunay Rénovation et extension d'une habitation
27/04/2018	16Y0019M-01	ROUXEL Jérémy Rue de la Génétais Edification d'une clôture

## DECLARATION PREALABLE 2018

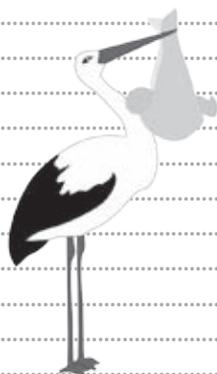
12/01/2018	Y0041	TUAL Annie 2 ruelle des Glycines Modification façade
09/02/2018	Y0038	OILLAUX Mathieu Impasse des Lavandières Abri de jardin
10/02/2018	Y0004	DELAROCHE Daniel Le Mironnet Pose de 2 châssis de toit
14/02/2018	Y0001	GERAUD Anne La Caunaie Division en vue de construire
15/02/2018	Y0002	LIMON Claire 9 rue de la Bécane Reconstruction de la toiture et modification d'ouvertures
15/02/2018	Y0003	SEVESTRE Yannick Le Pontmain Réfection de la toiture et changement des ouvertures
19/02/2018	Y0006	ROUSSEAU David La Ville es Guillouche Pose d'un châssis de toit
24/02/2018	Y0005	LOUER Michel Cargallé Création et modification d'ouvertures

## Déclarations préalables et permis de construire

09/03/2018	Y0007	BAUMANN Sandrine Le Maunay Remplacement d'une clôture
12/03/2018	Y0008	RONVIN Christophe 1 Impasse des Genêts Panneaux photovoltaïques
15/03/2018	Y0009	MARQUET David 4 rue de la Glavardaie Edification d'une clôture
15/03/2018	Y0012	DECAUDAIN Philippe Le Verger Modification d'une ouverture
16/03/2018	Y0013	BROHAN Françoise 8 rue du Calvaire Edification d'une clôture
24/03/2018	Y0014	SEVESTRE Jean-Claude 3 ruelle des écoliers Création de fenêtres de toit
03/04/2018	Y0015	GUERIN Bertrand La Bégaie Installation d'une fromagerie artisanale
07/04/2018	Y0016	VILOUX Maurice La Ville Hellio Bardage de pignons
10/04/2018	Y0020	GUILLOUCHE Anne Couemna Modification des menuiseries
13/04/2018	Y0018	MORICE Stéphane Chez Riochon Pose de châssis de toit
13/04/2018	Y0021	CHESSEBEUF Olivier 7 rue de Bomelo Edification d'une clôture
17/04/2018	Y0024	PROVOST Daniel Le Verger Bardage
20/04/2018	Y0019	DREAN Henri La Ville Digeo Division en vue de construire
21/04/2018	Y0023	GERAUD Anne La Caunaie Division en vue de construire
27/04/2018	Y0017	SEVESTRE Anne Le Mironnet Edification d'une clôture
27/04/2018	Y0022	BURBAN Yves Rue de la Génétais Division en vue de construire
27/04/2018	Y0025	PEDRON Patricia La Ville au Venant Division en vue de construire
18/05/2018	Y0027	TANGUY Sylvain Penhoët Rénovation toiture
31/05/2018	Y0026	GUIL Erwan 20 bomelo pose de clôture
05/06/2018	Y0028	GAEC THOREL Pélan silo de stockage de maïs
07/06/2018	Y0029	LE COINTE Jean et Yolande Coëtrecel Réfection de la toiture maison et appentis, bardage des façades, création d'ouverture et suppression de la tête de cheminée
13/07/2018	Y0033	CARTIGNIES Jean-Philippe Bodeligan Réfection toiture et modification ouvertures
09/08/2018	Y0035	ROUSSEAU Maxime Le Verger Bardage bois
16/08/2018	Y0036	GERDES Barbara Le Maguéro Changement des ouvertures
24/08/2018	Y0034	GUICHON Michel La Ville Abio Abattage d'arbres
06/09/2018	Y0037	BROHAN Françoise 8 rue du Calvaire pose d'une barrière coulissante
06/09/2018	Y0038	BROHAN Françoise 8 rue du Calvaire pose d'une barrière coulissante et muret de pierres
06/09/2018	Y0039	GUERINI Jean-Pierre 1 Impasse de Bomélo Piscine
27/09/2018	Y0040	DUVAL Grégory la Bouis modification et création d'ouverture
28/09/2018	Y0041	BARON Xavier 17 rue de Bomélo construction d'un abri de jardin
19/10/2018	Y0042	BANIEL Patrick 18 rue Jean Rostand 91300 PASSY construction d'un Carport 2 rue des jardins
19/10/2018	Y0043	BANIEL Patrick 18 rue Jean Rostand 91300 PASSY construction d'un abri de jardin 2 rue des jardins
08/11/2019	Y0044	BURBAN Yves La Glavardaie division de parcelle a la Génétaie
09/11/2018	Y0045	HAMON Mathieu Le Petit Maguéro construction d'une véranda
23/11/2018	Y0046	UNITE PILOTAGE RESEAU ORANGE 5 rue du moulin de la gare 44331 NANTES cedex installation d'une station de radiotéléphonie orange rue du vieux calvaire.
07/12/2018	Y0047	BEILLON Elisabeth Bodrual coupe et abattage d'arbres au Houssa
19/12/2018	Y0051	DELHOUM Angélique 7 allée des Tamaris 78700 CONFLANS SAINT HOHORINE création d'ouvertures chez Gratien
20/12/2018	Y0049	SCI CADEN AUTO Michael HERVY 291 allée des bandes de Launay modification de façade 3 route de Malansac
21/12/2018	Y0048	BURBAN Odile Bout Er Hoc 56240 INGUINIEL édification d'une clôture Carlahou.
22/12/2018	Y0050	ANDRIEUX Pascal et Véronique la Guidemaie 56220 SAINT JACUT LES PINS modification d'ouvertures 4 ruelle des fours

## NAISSANCE Bienvenue à :

BARBOT Alwena .....	le 21/01/2018	Le Pontmain
JOSSOT Alexis .....	le 14/02/2018	7 rue des Jardins
GUILLOTIN Léana .....	le 19/03/2018	9 Sur le Crenet
LORAND Maëlan .....	le 06/05/2018	Le Chêne Dréan
PERNEZ-QUÉLENNEC Baptiste .....	le 17/05/2018	Lécaden
VERMEULEN Soan .....	le 28/06/2018	22 rue du Vieux Calvaire
BOCQUEL Ninon .....	le 01/07/2018	8 rue de la Croix de Mission
LAMBERT Joann .....	le 24/07/2018	3 Impasse des Ajoncs
PUSSAT Léo .....	le 21/08/2018	La Haute Lande
LARNO Marius .....	le 27/08/2018	St Gildas
RIVIERE Léna .....	le 07/09/2018	Chez Guillouche
PEDRON Mila .....	le 08/09/2018	21 Bomelo
RAULIN Lily .....	le 08/10/2018	Chez Hellard
CLODIC Léo .....	le 17/10/2018	17 rue de la Glavardaie



## MARIAGES

LANGLET Stéphane et MORIO Katia .....	le 01/03/2018	BOULO Dominique et COUTABLE Isabelle .....	le 11/08/2018
LE BIGOT Alain et BAUNAY Michèle .....	le 31/03/2018	GUICHON Nicolas et CHAUDELEC Laura .....	le 18/08/2018
DIMITROPOULOS Luc et REANT Martine .....	le 21/04/2018	LEMÉE Nathalie et MONTJOURIDES Sandrine .....	le 01/09/2018
MAHÉ Gabriel et GOMBERT Marie-Hélène .....	le 07/07/2018	LABEDAN Christian et LABAUNE Josiane .....	le 03/11/2018
MAHÉ Clément et LE BEL Hélène .....	le 10/08/2018		



## DÉCÈS

BENIGUEL Joseph .....	le 01/03/2018	BÉNIGUEL Jean-Claude .....	le 11/07/2018
BURBAN veuve GRAYO Thérèse .....	le 13/01/2018	PANHALEUX Marcel .....	le 22/07/2018
SILVA MOREIRA Jaime .....	le 17/02/2018	LERNO épouse MOUNIER Odile .....	le 22/08/2018
BURBAN veuve MORICE Hélène .....	le 18/02/2018	TROUVÉ Michel .....	le 26/08/2018
MONTARON ép. HINGRE Anne-Marie .....	le 28/02/2018	BOURDEAU de FONTENAY Cyril .....	le 08/09/2018
MORIO épouse LANGLET Katia .....	le 14/03/2018	PÉDRON François .....	le 12/09/2018
BURBAN veuve PUSSAT Désirée .....	le 30/03/2018	GUILLOUCHE Paul .....	le 19/09/2018
LOUËR épouse LE MAUFF Marthe .....	le 31/03/2018	VIGUIER Jean-Louis .....	le 21/09/2018
LOYER Joseph .....	le 28/04/2018	ROUSSEL Raymond .....	le 26/10/2018
MAHÉ Maurice .....	le 06/05/2018	SAILLE épouse RYO Emilienne .....	le 01/11/2018
RICHARD Jean-François .....	le 20/05/2018		
DANION Alain .....	le 06/06/2018		
PAGEOT Patrick .....	le 06/06/2018		
MAHÉ Anne .....	le 15/06/2018		



# Calendrier des Fêtes et Manifestations

## JANVIER

Vendredi 4	21H00	Tournoi De Foot en Salle	Sport /Loisirs	Salle Omnisports
Samedi 5	20h30	Théâtre au profit VMEH	Les Genêts	Les tilleuls
Samedi 12	20h30	Théâtre	Les Genêts	Les tilleuls
Dimanche 13	14h30	Théâtre au profit de l'école	OGEC	Les tilleuls
Vendredi 18	20h30	Théâtre	Les Genêts	Les tilleuls
Vendredi 18	20h30	AG Comité des fêtes	Comité des fêtes	Local du stade
Samedi 19	20h30	Théâtre	Les Genêts	Les tilleuls
Dimanche 20	12h30	Repas paroissial	Paroisse	Cantine et Rainerie
Samedi 26	20h30	Théâtre	Les Genêts	Les tilleuls
Dimanche 27	17h00	Galettes des rois	ST Sébastien	Local du stade

## FÉVRIER

Samedi 2	20h30	Théâtre	Les genêts	Les tilleuls
Dimanche 3	14h30	Théâtre	Les genêts	Les tilleuls
Samedi 16	19h00	Repas choucroute ou rôti frites	Comité des fêtes	Cantine et Rainerie
Samedi 23	19h30	Repas tartiflette	Maison pour tous	Cantine et Rainerie

## MARS

Dimanche 3	9h00	Réunion fin de chasse	ACCA	Local du stade
Dimanche 10	14h00	Fest Deiz	Amis Cadenais	Cantine et Rainerie
Samedi 16	19h00	Repas Jambon à l'os	OGEC	Cantine et Rainerie
Samedi 23	10h00	Assemblée Générale et Repas	Amis Cadenais	Cantine et Rainerie
Samedi 30	14h00	Gymnastique rythmique	Pielin Multisports	Les tilleuls
Dimanche 31	14h00	Gymnastique rythmique	Pielin Multisports	Les tilleuls

## AVRIL

Jeudi 4	14h00	Concours de boules	Amis Cadenais	Hall salle omnisports
Samedi 13	20h00	Super Loto	Comité des fêtes	Salle omnisports
Dimanche 21	19h30	Repas steak-frites	AJC	Cantine et Rainerie
Vendredi 26	20h30	Assemblée Générale	Les Genêts	Les tilleuls
Dimanche 28	9h00	Assemblée Générale	ACCA	Local du stade

## MAI

Samedi 4	14h00	Concours de boules	Amicale des boulistes	Hall salle omnisports
Dimanche 12	9h00	Compétition GR	Pielin Multisports	Salle omnisports

## JUIN

Samedi 1	18h30	Assemblée Gén. SSC+repas AJC	St Sébastien / AJC	Les tilleuls + cantine
Samedi 1	14h00	Concours de boules	Ligue contre le cancer	Hall salle omnisports
Samedi 8	10h00	Tournoi de football jeunes	St Sébastien	local du stade
Lundi 10	9h30	Tournoi de football séniors	St Sébastien	local du stade
Samedi 15	16h00	Spectacle + repas	Pielin Multisports	Salle omnisports
Samedi 22	15h00	Ball-trap	ACCA	Tournebride
Dimanche 23	9h30	Ball-trap	ACCA	Tournebride
Dimanche 30	12h00	Repas et kermesse de l'école	APEL	Salle omnisports

## JUILLET

Dimanche 7	14h00	Concours de boules	Amicale des boulistes	Hall salle omnisports
Dimanche 14	9h30	Trail Le Grand 8 8 et 14kms	St Sébastien	Salle omnisports
Dimanche 28	7h30	Tri rando	Maison pour tous	Salle omnisports

# Calendrier des Fêtes et Manifestations

## AOUT

Dimanche 4	14h00	Fête des amis cadenais + fricassée	Amis cadenais	Hall salle omnisports
Dimanche 18	7h00	Vide grenier	ACCA	Salle omnisports
Samedi 31	14h00	tournoi de Scrabble	Scrabble Cadenais	Cantine et Rainerie

## SEPTEMBRE

Dimanche 1	9h00	Remise des cartes	ACCA	Local du stade
Samedi 7	14h00	Concours de boules	Amicale des boulistes	Hall salle omnisports
Samedi 14	17h30	Ronde des Crapados	Comité des fêtes	Salle omnisports
Samedi 21	12h30	Repas cochon grillé	Amis Cadenais	Salle omnisports
Samedi 21	8h30	GR	Pielin Multisports	Rainerie

## OCTOBRE

Samedi 5	19h30	Repas des bénévoles	Maison pour tous	Cantine
Dimanche 6	12h00	Repas CCAS	Municipalité	Cantine et Rainerie
Samedi 12	20h00	Moules Frites	St Sébastien	Salle omnisports
Samedi 12	8h30	GR	Pielin Multisports	Rainerie
Vendredi 25	20h00	Assemblée Générale	Amicale des boulistes	Salle des moulins

## NOVEMBRE

Dimanche 10	20h00	Fest-noz	Amis Cadenais	Salle omnisports
Vendredi 15	20h30	Assemblée Générale	Maison pour tous	Les tilleuls

## DÉCEMBRE

Samedi 14	19h00	Arbre de Noël de l'école	APEL	Cantine et Rainerie
Samedi 21	19h30	Animation de Noël	Caden Evènements	Parvis de l'église
Mardi 31	19h30	Réveillon du nouvel an	Maison pour tous	Cantine et Rainerie



**La joyeuse  
classe des trentenaires  
rassemblée  
le 1<sup>er</sup> décembre**







**LE TOUR DE FRANCE**  
**Mardi 10 juillet 2018**

